

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION  
DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE  
TRANSPORT POUR LES ANNÉES 2021 ET 2022

DOSSIER : R-4167-2021

RÉGISSEURS : Me NICOLAS ROY, président  
Me LISE DUQUETTE  
M. JOCELIN DUMAS

AUDIENCE DU 10 DÉCEMBRE 2021  
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 2 - HUIS CLOS

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE Me  
ALEXANDRE DE REPENTIGNY Me  
LOUIS LEGAULT  
avocats de la Régie

REQUÉRANTE :

Me YVES FRÉCHETTE  
avocat d'Hydro-Québec Transport (HQT)

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN  
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de  
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me SYLVAIN LANOIX  
avocat de l'Association québécoise des  
consommateurs industriels d'électricité et du  
Conseil de l'industrie forestière du Québec  
(AQCIECIFQ);

Me ANDRÉ TURMEL  
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante (FCEI);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID  
avocat de Option consommateurs (OC).

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
PRÉLIMINAIRES	5
PREUVE HQT - PANEL 2 (planification du réseau et suivi projets d'investissement - huis clos)	
MARIE-JOSÉE GOSSELIN	15
BENOÎT DELOURME	15
PATRICK DOYLE	15
FRANÇOIS ANCTIL	16
STÉPHANE VERRET	16
INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE	16
DISCUSSION	
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL	61
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID	84
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	108

---

LISTE DES ENGAGEMENTS

	<u>PAGE</u>
E-5 (HQT) : Déposer le texte, la déclaration ou le communiqué du PDG et/ou du président de HQT de l'époque, en lien avec le virage santé et sécurité	70
E-6 (HQT) : Déposer, s'il existe, le document supportant ou ayant supporté le virage santé et sécurité (Demandé par FCEI)	71

---

1 L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (2021), ce dixième  
2 (10e) jour du mois de décembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LE GREFFIER :

7 Protocole d'ouverture. Audience à huis clos du dix  
8 (10) décembre deux mille vingt et un (2021) par  
9 visioconférence. Dossier R-4167-2021 : Demande du  
10 Transporteur de modification des Tarifs et  
11 conditions des services de transport pour les  
12 années 2021 et 2022.

13 Les régisseurs désignés dans ce dossier sont maître  
14 Nicolas Roy, président de la formation, de même que  
15 maître Lise Duquette et monsieur Jocelin Dumas.

16 Les avocats de la Régie sont maître Jean-François  
17 Ouimette, maître Alexandre de Repentigny et maître  
18 Louis Legault.

19 La requérante est Hydro-Québec Transport. Maître  
20 Fréchette, vous nous confirmerez que la liste est  
21 bien complète puisque je vais énumérer tout le  
22 monde. Donc, Hydro-Québec Transport, représentée  
23 par maître Fréchette, ainsi que Stéphane Verret,  
24 Marie-Josée Gosselin, Benoît Delourme, François  
25 Anctil, Patrick Doyle, Manon Nadeau, Chloé

1 Brunelle, Marzuq Ajani, Mathieu Labbé, Anyk Dumas,  
2 André Dagenais, Annie Rousseau, Karyne Arsenault,  
3 Dave Duguay-Martin, Wahiba Salhi, Eliane Lee,  
4 Patrick Prince, Nadia Cloutier, Lucie Gauthier,  
5 Delija Geça, Josianne Lacelle et Josée Bougie.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Je vous confirme que cette nomenclature est  
8 complète. Et je vous mentionne également que nous  
9 tous en tant qu'employés d'Hydro-Québec nous  
10 souscrivons aux engagements de confidentialité par  
11 notre lien d'emploi avec notre employeur. Donc, il  
12 n'y a aucune difficulté à cet égard.

13 LE GREFFIER :

14 Merci beaucoup.

15 Les intervenants qui participent à la présente  
16 audience sont :

17 Association hôtellerie Québec et Association  
18 restauration Québec représentées par maître Steve  
19 Cadrin et monsieur Marcel-Paul Raymond. Maître  
20 Cadrin, confirmez-vous que la liste est correcte et  
21 complète?

22 Me STEVE CADRIN :

23 Oui, je le confirme.

24 LE GREFFIER :

25 Merci beaucoup.

1 Association québécoise des consommateurs  
2 industriels d'électricité et Conseil de l'industrie  
3 forestière du Québec représentés par maître Sylvain  
4 Lanoix, monsieur Jocelyn B. Allard, monsieur Louis  
5 Germain et monsieur Paul Paquin. Maître Lanoix,  
6 confirmez-vous que la liste est correcte et  
7 complète?

8 Me SYLVAIN LANOIX :  
9 Alors je le confirme.

10 LE GREFFIER :  
11 Merci beaucoup.

12 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
13 représentée par maître André Turmel et monsieur  
14 Antoine Gosselin. Maître Turmel, confirmez-vous que  
15 la liste est complète et correcte?

16 Me ANDRÉ TURMEL :  
17 Bonjour. Oui, je le confirme.

18 LE GREFFIER :  
19 Merci.

20 Option consommateurs représentée par maître Éric  
21 McDevitt David, monsieur Pascal Cormier et docteur  
22 Roger Higgin. Maître David, confirmez-vous que la  
23 liste est correcte et complète?

24 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :  
25 Je vais être honnête avec vous, Monsieur Specte, je

1           voulais juste m'assurer que... vous avez parlé  
2           assez rapidement, que vous avez mentionné les noms,  
3           les deux analystes, donc docteur Higgin et Pascal  
4           Cormier.

5           LE GREFFIER :

6           Merci beaucoup.

7           Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8           Merci.

9           LE GREFFIER :

10          Nous demandons aux participants de bien vouloir  
11          s'identifier à chacune de leurs interventions pour  
12          les fins de l'enregistrement. Merci.

13          LE PRÉSIDENT :

14          Merci, Monsieur Specte. Monsieur Morin également,  
15          sténographe, vous confirmez que la séance est à  
16          huis clos pour vous?

17          LE STÉNOGRAPHE :

18          Oui, tout à fait.

19          LE PRÉSIDENT :

20          Merci. Alors, Maître Fréchette, nous sommes en  
21          mesure de débiter cette rencontre à huis clos...  
22          audience, je devrais dire.

23          Me YVES FRÉCHETTE :

24          C'est bien. Alors, bonjour à tous. Encore une fois,  
25          Yves Fréchette pour Hydro-Québec. Je vous remercie.



1 Si vous permettez quelques points liés à la  
2 poursuite du dossier. Vous me permettrez encore de  
3 m'excuser. Si vous voyez mon profil, c'est le jeu  
4 des deux écrans. Je vais essayer de rapprocher ça  
5 légèrement. Il y a quelqu'un qui chuchote. J'espère  
6 que c'est en disant que mon profil gauche n'est pas  
7 trop mal. En tout cas, j'entends quelqu'un qui  
8 chuchote. Si ça peut vous aider à fermer les  
9 micros. Ça va. Oui.

10 Alors, ce que je voulais vous mentionner,  
11 pour quelques sujets reliés à la gestion du  
12 dossier, tout d'abord, après discussion, là, on en  
13 reviendrait à favoriser votre proposition pour la  
14 tenue de la plaidoirie qui pourrait se faire les  
15 lundi et mardi, ces journées étaient réservées, et  
16 ça nous donnerait le temps de préparation requis.  
17 J'ai également discuté avec monsieur le sténographe  
18 qui me disait que, pour les notes anglaises, ça  
19 pourrait être un petit souci pour lui, alors ça lui  
20 donnerait aussi un petit peu de temps si jamais il  
21 avait besoin du jeudi pour compléter le tout.  
22 Alors, on vous proposerait, là, on irait de l'avant  
23 avec la proposition que vous nous avez faite pour  
24 les plaidoiries et réplique, là, des lundi et mardi  
25 qui seraient donc le vingt (20) et vingt et un (21)

1 si je ne m'abuse.

2 Au niveau des... au niveau des engagements,  
3 donc c'est en cours. J'ai vérifié ce matin, là, je  
4 n'ai pas de nouveauté à vous dire, mais je peux  
5 vous dire qu'on s'emploie, là, tous collectivement  
6 à ce sujet-là.

7 Autre élément que je voulais  
8 mentionner, puis mes collègues juristes ne seront  
9 pas surpris, je veux simplement réitérer à tous les  
10 participants qui participent à ce huis clos-là  
11 qu'ils doivent prendre toutes les mesures requises  
12 afin de conserver la confidentialité des  
13 informations qui seront divulguées par Hydro-  
14 Québec. C'est toujours appuyé sur la base des  
15 décisions que vous avez rendues.

16 Vous savez, on vous fait des  
17 représentations dans chacun de ces dossiers-là,  
18 comme on l'a fait dans le dossier Micoua  
19 spécifiquement, dans la lettre où on vous  
20 demandait, Hydro-Québec vous demandait le huis  
21 clos, nous avons cité les deux décisions en cause.

22 Et je vous souligne encore une fois, comme  
23 j'ai rappelé à mes collègues... pas mes collègues,  
24 mais mes confrères qui participent à cette  
25 audience, de porter une attention particulière sur

1 les informations.

2 Comme vous le savez, c'est des informations  
3 liées aux coûts des projets et on essaie toujours,  
4 dans le cadre de nos appels d'offres, nos appels de  
5 propositions, d'être le plus imprévisible possible  
6 auprès de nos fournisseurs qui sont souvent dans  
7 des marchés limités.

8 Alors, on vous fait à chaque fois des  
9 représentations à cet égard-là et on tient, là, à  
10 ce que les gens soient, prennent toutes les mesures  
11 requises pour s'assurer que les mesures soient  
12 appropriées et soient mises en place, surtout si  
13 des gens participent soit à des processus  
14 d'acquisition d'Hydro-Québec, sont soit  
15 régulièrement retenus par Hydro-Québec ou ses  
16 marchés ou que c'est des gens qui conseillent, dans  
17 ce cadre-là. Alors, les mesures de confidentialité  
18 sont requises et ils doivent prendre toutes les  
19 mesures.

20 Alors, vous permettrez, là, vous  
21 m'excuserez, Monsieur le Président, d'avoir fait  
22 ces rappels, mais c'est... c'est des actes de saine  
23 gouvernance, là, qui pour nous, à chaque fois qu'on  
24 vous présente des projets, vous comprendrez  
25 qu'on... qu'on fait... qu'on vous fait des

1 représentations à cet égard-là que vous recevez à  
2 chaque fois. Vous m'excuserez d'avoir pris un  
3 instant pour les rappeler.

4 Alors, maintenant, rapidement peut-être,  
5 avant de procéder à l'assermentation... Faites-moi  
6 signe, Monsieur le Président, si jamais il y avait  
7 quelque chose qui n'allait pas, là. Je vous vois  
8 très stoïques tous les trois. Alors, je présume que  
9 tout est bien.

10 Maintenant, alors je vais vous présenter...

11 LE PRÉSIDENT :

12 Je vous confirme.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Oui, c'est bien. Je vous remercie. Alors, donc  
15 comme je le fais habituellement lorsque nous avons  
16 la chance de vous présenter des témoins pour une  
17 première, une première, pour une première  
18 rencontre, alors rapidement, je vais vous présenter  
19 le panel et je vais peut-être cibler, là, des  
20 personnes que vous n'avez jamais eu la chance  
21 d'entendre.

22 Alors, madame Marie-Josée Gosselin qui fait  
23 partie du panel que vous voyez à l'écran, qui est  
24 gérante de projets à Hydro-Québec. Je vais passer  
25 rapidement sur son curriculum vitae. Il y a maître

1 Benoît Delourme, chef innovation technologique et  
2 évolution de réseaux qui se passe de présentation,  
3 que vous avez entendu souvent.

4 Monsieur Patrick Doyle où je vais  
5 rapidement passer sur son c.v., qui est chef  
6 orientation et expertise de contrôle de réseaux.  
7 Monsieur François Anctil, chef expertise de  
8 contrôle de réseaux qui est également ici avec nous  
9 ce matin. Et monsieur Verret qui se passe de  
10 présentation que vous avez eu la chance de  
11 rencontrer plusieurs fois.

12 Si vous allez rapidement pour vous faire  
13 une nomenclature de l'expérience de madame Gosselin  
14 avant d'arriver aux interrogatoires, vous verrez...  
15 à la formalité de l'assermentation, vous verrez à  
16 la pièce HQT-11, document 1.4, que madame Gosselin  
17 a une formation évidemment en génie électrique, qui  
18 a fait sa carrière à Hydro-Québec, qui est gérante  
19 de projets maintenant, notamment pour le projet qui  
20 sera présenté aujourd'hui en suivi soit celui de  
21 Micoua-Saguenay.

22 Donc, elle est ingénieure et à l'emploi  
23 d'Hydro-Québec depuis mil neuf cent quatre-vingt-  
24 dix (1990) et vraiment spécialisée dans tout ce qui  
25 est projet poste, projet ligne. Alors, c'est une...

1 la Régie, là, pourra certainement bénéficier de son  
2 expérience et de sa très grande compétence dans le  
3 sujet. Et puis elle rendra un témoignage sur le  
4 projet, là, du suivi du projet Micoua-Saguenay.

5 Également, monsieur Doyle qui est ingénieur  
6 également qui est à l'emploi d'Hydro-Québec depuis  
7 le début des années quatre-vingt-dix (90) qui a  
8 toujours oeuvré dans... auprès du réseau, qui a  
9 toujours été aux opérations. Alors, l'orientation  
10 et l'exploitation du réseau, ça le connaît. Alors,  
11 et puis il sera ici ce matin pour vous entretenir à  
12 la fois de la sollicitation du réseau et des taux  
13 de pertes. Alors, monsieur Doyle, vous trouverez  
14 son curriculum vitae à HQT-11, document 1.3.

15 Et maintenant, troisième personne que je  
16 voulais vous présenter, qui est à je crois une  
17 première, une seconde expérience, mais il y a quand  
18 même quelques années que ça s'est fait, alors  
19 monsieur François Anctil, qui est également  
20 ingénieur, qui est à l'emploi d'Hydro-Québec depuis  
21 au moins une dizaine d'années et qui également, là,  
22 a toujours fait sa carrière dans le domaine des  
23 contrôles de mouvement d'énergie, contrôle de  
24 réseau et il est maintenant chef expertise contrôle  
25 réseau et il s'entretiendra auprès de la Régie du

1           sujet de la sollicitation et du taux de pertes.

2                       Alors ces quelques présentations faites,  
3           vous me permettez de requérir de monsieur le  
4           greffier qu'on puisse procéder à la formalité de  
5           l'assermentation. À moins que vous ayez des  
6           questions pour moi, Monsieur le Président. Ça va,  
7           merci.

8

9           PREUVE HQT - PANEL 2 (planification du réseau et  
10          suivi projets d'investissement - huis clos)

11

12          L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (2021), ce dixième  
13          (10e) jour du mois de décembre, ONT COMPARU :

14

15          MARIE-JOSÉE GOSSELIN, gérante de projet de ligne de  
16          transport pour Hydro-Québec, ayant une place  
17          d'affaires au 855, Sainte-Catherine Est, Montréal  
18          (Québec);

19

20          BENOÎT DELOURME, chef innovation technologique et  
21          évolution du réseau, 855, Sainte-Catherine Est,  
22          Montréal (Québec);

23

24          PATRICK DOYLE, chef orientation et expertise du  
25          contrôle de réseau, Complexe Desjardins, casier

1 postal 10000, Montréal (Québec);

2

3 FRANÇOIS ANCTIL, chef expertise de contrôle du  
4 réseau, Complexe Desjardins, Montréal (Québec);

5

6 LESQUELS, après avoir fait une affirmation  
7 solennelle, déposent et disent :

8

9 STÉPHANE VERRET

10 (Sous le même serment)

11

12 INTERROGÉ PAR Me YVES FRÉCHETTE :

13 Q. [1] Alors c'est bien, si vous me permettez  
14 rapidement, on va procéder à la formalité  
15 d'adoption de la preuve. Alors madame Gosselin, qui  
16 vous entretiendra du suivi du projet Micoua-  
17 Saguenay, alors Madame Gosselin, la présentation  
18 qui sera projetée dans les prochaines minutes ainsi  
19 que les réponses aux demandes de renseignements  
20 concernant le suivi du projet ont été préparées  
21 sous votre contrôle et vous les adoptez comme étant  
22 votre témoignage?

23 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

24 R. Oui, je l'affirme.

25 Q. [2] Merci. Alors, monsieur Anctil qui vous



1           entretiendra, comme mentionné, sur la sollicitation  
2           du réseau, perte et taux de pertes de transport,  
3           alors que vous retrouvez aux pièces HQT-6, Document  
4           1.3, ainsi que les réponses aux demandes de  
5           renseignements. Ces documents, Monsieur Anctil, ont  
6           été préparés sous votre contrôle et vous les  
7           adoptez comme étant votre témoignage?

8           M. FRANÇOIS ANCTIL :

9           R. Oui.

10          Q. [3] Monsieur Delourme, le sujet de la planification  
11          du réseau de transport, ainsi que le suivi du  
12          projet Micoua-Saguenay, soit la présentation qui  
13          sera faite dans les prochaines minutes, ainsi que  
14          la pièce HQT-6, Document 1.1 ont été préparés sous  
15          votre contrôle et incluant les demandes de... les  
16          réponses aux demandes de renseignements, bien sûr,  
17          ont été préparés sous votre contrôle et vous les  
18          adoptez comme étant votre témoignage?

19          M. BENOÎT DELOURME :

20          R. Oui.

21          Q. [4] Merci. Monsieur Doyle maintenant finalement,  
22          alors le sujet de la sollicitation du réseau, des  
23          taux... des pertes et taux de pertes de transport,  
24          alors les pièces HQT-6, Document 1.3, les réponses  
25          aux demandes de renseignements ont été préparés

1           sous votre contrôle et vous les adoptez comme étant  
2           votre témoignage?

3           M. PATRICK DOYLE :

4           R. Oui.

5           Q. [5] Je vous remercie. Alors rapidement pour le  
6           déroulement, Monsieur le Président, Madame la  
7           Régisseuse, Monsieur le Régisseur, nous procéderons  
8           avec une présentation du projet Micoua-Saguenay.  
9           Suivront une question, là, qui sera posée au panel  
10          et puis par la suite bien les témoins seront  
11          disponibles, là, pour le contre-interrogatoire.  
12          Alors ça vous va?

13          LE PRÉSIDENT :

14          Tout à fait, merci.

15          Me YVES FRÉCHETTE :

16          Q. [6] C'est bien. Alors la parole est à vous.

17          M. STÉPHANE VERRET :

18          R. Alors bonjour, Maître Duquette, Maître Roy,  
19          Monsieur Dumas. Bon matin. Alors nous allons  
20          procéder avec la présentation du panel numéro 2.  
21          Alors si on peut afficher la présentation s'il vous  
22          plaît.

23          Q. [7] Qui est B-0111.

24          R. Nous avons pratiqué maître Fréchette hier avec le  
25          bilinguisme. Donc... alors voici la présentation.

1           Alors comme maître Fréchette l'a mentionné, la  
2           présentation va porter exclusivement sur le suivi  
3           du projet de la ligne sept cent trente-cinq  
4           (735 kV) Micoua-Saguenay. La présentation vise à  
5           fournir les informations pertinentes sur le projet  
6           et vise entre autres à répondre aux préoccupations  
7           soulevées par la Régie dans ses demandes de  
8           renseignement, puis également, elle devrait  
9           répondre aux questions d'Option Consommateurs, à  
10          l'exception de la question 2.6 qui, pour nous, est  
11          hors cadre du présent dossier.

12                   Alors, la page suivante, s'il vous plaît.  
13          Alors, voici le plan. Je ne sais pas si tout le  
14          monde voit bien, si c'est possible d'agrandir  
15          quelque peu la présentation? Euh... non, O.K., ça,  
16          je pense que vous êtes mieux de vous assurer  
17          d'avoir une page complète.

18                   Alors, je ferai une très brève  
19          introduction. Par la suite, le projet, en bref,  
20          sera présenté. Essentiellement, nous vous  
21          présenterons les faits saillants du projet qui ont  
22          mené à l'autorisation du projet par la Régie.  
23          Ensuite, l'évolution du projet vous sera présenté  
24          et il y aura une conclusion.

25                   La suivante, s'il vous plaît. Donc, un

1           rappel pour bien situer la présentation que l'on  
2           fait, aujourd'hui. Donc, dans la décision D-2021-  
3           144, la Régie indique que le projet de la ligne  
4           Micoua-Saguenay, qui fait, en effet, l'objet d'une  
5           intégration à la base de tarification de soixante-  
6           quinze virgule huit millions (75,8 M\$) en deux  
7           mille vingt et un (2021).

8                        Sur la première demande d'intégration à la  
9           base de tarification du projet et motive, donc, la  
10          raison pour laquelle la présentation se fait  
11          aujourd'hui.

12                      La Régie considère opportun de faire  
13          l'examen de ce dépassement de coûts au regard du  
14          projet dans son ensemble et non aux seuls actifs  
15          faisant l'objet d'une demande d'intégration à la  
16          base de tarification au présent dossier. Et c'est  
17          ce que nous allons vous présenter. Alors, sur ce,  
18          je cède la parole à mon collègue, monsieur  
19          Delourme.

20          M. BENOÎT DELOURME :

21          R. Oui, donc, bonjour à tous. Alors, effectivement, il  
22          faut se rappeler que pour le Transporteur, les  
23          déclencheurs qui sous-tendent le projet restent  
24          incontournables.

25                      Là, on se rappelle que la baisse de

1 prévision de charge sur la Côte-Nord, elle est  
2 toujours réelle. On se rappelle que la fermeture  
3 des centrales, dans le Sud du réseau, donc,  
4 Gentilly-2 et la Citière sont encore fermées, et  
5 donc, tous ces déclencheurs-là sont encore réels et  
6 présents.

7 Et, donc, pour le Transporteur, une fois  
8 encore, le niveau de fiabilité attendu du réseau  
9 n'est pas atteint sans la réalisation de ce projet-  
10 là. Donc, on est toujours en difficulté par rapport  
11 à la fiabilité du réseau. Et, donc, pour le  
12 Transporteur, le projet est donc toujours requis  
13 pour maintenir la fiabilité de notre réseau.

14 Dans ce contexte-là, l'amélioration de la  
15 fiabilité du réseau, associée à la ligne, est  
16 d'utilité publique dans la mesure où il faut qu'on  
17 restaure notre niveau de fiabilité attendu, tel  
18 qu'on vous l'avait expliqué dans le dossier, en  
19 deux mille dix-neuf (2019).

20 Alors, sur ces entre-faits, je passerais la  
21 parole à ma collègue, Marie-Josée Gosselin, qui va  
22 vous entretenir sur tous les aspects liés à la  
23 réalisation du projet.

24 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

25 R. Oui, merci Benoît. Alors, bonjour à tous.

1 J'aimerais d'abord faire un retour pour vous  
2 expliquer comment se déroule un grand projet comme  
3 le projet Micoua-Saguenay.

4 Donc, on part, en deux mille quatorze  
5 (2014), avec une très grande zone d'étude de quatre  
6 mille cinq cents kilomètres carrés (4500 km<sup>2</sup>) qui  
7 vise à déterminer le meilleur tracé de ligne pour  
8 une ligne qui partira du poste Micoua, en Côte-  
9 Nord, et se rendra jusqu'au poste de Saguenay.

10 Donc, à l'aide de données satellitaires  
11 précises à plus ou moins vingt mètres (20 m), on va  
12 acquérir une meilleure connaissance du territoire.  
13 On va connaître les grands obstacles, les grandes  
14 rivières, les milieux habités, les milieux utilisés  
15 par les communautés autochtones.

16 Donc, avoir une meilleure connaissance pour  
17 déterminer, à l'aide des rencontres avec les  
18 gestionnaires du territoire et du public, des  
19 corridors préférentiels. Corridors qui, ensuite,  
20 seront choisis pour... Finalement, on va choisir le  
21 corridor qui est le plus au Nord.

22 Par la suite, on va déterminer, encore là,  
23 en tenant compte des diverses préoccupations du  
24 milieu puis les divers enjeux techniques des zones  
25 qu'il nous fait absolument éviter, choisir le

1 meilleur tracé de ligne.

2 Ce tracé-là a été annoncé à la population,  
3 au mois de mai deux mille dix-sept (2017). À partir  
4 de ce moment-là, nos équipes d'ingénierie vont  
5 pouvoir déterminer la répartition de deux mille  
6 dix-sept (2017), qui va nous servir à estimer les  
7 coûts de ce projet-là.

8 Une répartition, qu'est-ce que c'est? C'est  
9 le positionnement des pylônes. À ce moment-là, on a  
10 six cent vingt et un (621) pylônes à positionner  
11 sur la ligne, et c'est le type de pylône.

12 Donc, avec les divers enjeux techniques,  
13 afin de respecter les dégagements électriques,  
14 dégagement des routes, dégagement des obstacles,  
15 traverser des rivières, on va faire une  
16 répartition, assez conservatrice. Ce sont les  
17 règles de l'art, hein, on va toujours commencer par  
18 une répartition conservatrice, qui sera optimisée  
19 par la suite, quand on aura une meilleure  
20 connaissance du territoire, plus fine.

21 Donc, on est à l'été deux mille dix-sept  
22 (2017), nos équipes vont déterminer les meilleurs  
23 chemins... On parle de six cents (600) pylônes à  
24 positionner sur le territoire, donc ce sera plus  
25 tard six cents (600) petits chantiers espacés,

1 environ, de quatre cents, cinq cents mètres (400-  
2 500 m) chacun. C'est un très, très grand chantier,  
3 donc c'est un grand projet à estimer.

4 Nos équipes d'estimateurs vont donc estimer  
5 cette ligne de deux cent soixante-deux kilomètres  
6 (262 km), qui va contenir plus de vingt-six mille  
7 tonnes (26 000 t) d'acier, plus de... pour  
8 lesquelles il va falloir dérouler, là, plus de  
9 trois mille kilomètres (3000 km) de conducteurs.  
10 Pour accéder à ces chantiers-là, à ces pylônes-là,  
11 il va nous falloir construire, réfectionner,  
12 élargir, travailler quatre cent soixante kilomètres  
13 (460 km) de chemins d'accès.

14 On va aussi devoir construire un campement,  
15 que vous ne voyez peut-être pas, là, il y a un  
16 point noir, le campement de La Bréville, à peu près  
17 au centre de l'écran, un campement qui va  
18 accueillir plus de trois cents (300) travailleurs.  
19 C'est un chantier qui, à sa pointe, va avoir une  
20 pointe de travailleurs de sept cent cinquante (750)  
21 travailleurs.

22 Donc, nos équipes vont estimer ce projet-  
23 là, déterminer les stratégies d'accès, calculer les  
24 temps de transport pour se rendre aux différents  
25 sites, calculer les vitesses qu'on va pouvoir



1 rouler, donc c'est beaucoup, beaucoup de travail  
2 une estimation de cet ordre-là. Elle va être  
3 terminée à la fin deux mille dix-sept (2017), et  
4 elle va être présentée au CA de l'entreprise, et  
5 par la suite, va faire le... l'objet de la demande  
6 d'autorisation de projet à la Régie de l'énergie.

7 On pourrait passer à l'autre diapo, s'il  
8 vous plaît. Donc, vous avez à l'écran une évolution  
9 du projet entre le dépôt de la demande à la Régie  
10 et la révision des coûts, là, qu'on a produite en  
11 mai deux mille vingt et un (2021).

12 Vous savez, un projet comme ça, c'est un...  
13 c'est très long. On est parti en deux mille  
14 quatorze (2014), deux mille quinze (2015) avec  
15 l'avant-projet, on va mettre en service en deux  
16 mille vingt-trois (2023), donc il se passe  
17 plusieurs, plusieurs années, il se passe beaucoup  
18 de choses dans un projet comme ça. On pourrait même  
19 dire qu'un projet, c'est vivant.

20 Donc, je vous ramène en deux mille dix-sept  
21 (2017), on produit notre grande estimation, on est  
22 autorisé à débiter au moins... on débute au moins  
23 notre ingénierie au début deux mille dix-huit  
24 (2018). On va aller chercher des relevés LiDAR, des  
25 relevés qui sont plus précis, sur le tracé qui a

1 servi à l'estimation, le premier tracé, afin  
2 d'optimiser, de travailler plus à fond sur celui-  
3 ci.

4 Pendant toute cette période, le marché  
5 bouge. Tout tourne autour de nous, on va... il va y  
6 avoir beaucoup, beaucoup de contexte... de  
7 nouvelles données qui vont nous arriver. On va  
8 vivre, par exemple, à la fin deux mille dix-sept  
9 (2017), le grand virage santé-sécurité de  
10 l'entreprise. Hydro-Québec va décider de devenir un  
11 leader en santé-sécurité au travail pour le Québec.  
12 Donc, on va avoir des grands bouleversements.

13 On va aussi vivre, en deux mille dix-huit  
14 (2018)... Là, je vous rappelle qu'à ce moment-là,  
15 on est en plein dans la construction du précédent  
16 grand projet, Chamouchouane-Bout-de-l'île, une  
17 ligne de quatre cents kilomètres (400 km) à sept  
18 cent trente-cinq (735) kV. Donc, à ce moment-là, en  
19 deux mille dix-huit (2018), on va vivre une pénurie  
20 des monteurs de ligne sur le grand projet  
21 Chamouchouane-Bout-de-l'île. Donc, il va nous  
22 falloir réagir à cette nouvelle complexité de  
23 marché, travailler avec la CCQ, travailler avec les  
24 acteurs du milieu pour prendre des mesures.

25 Tout au long du projet, en juillet...

1 pardon - à l'automne deux mille dix-neuf (2019), on  
2 va ouvrir les premiers plis pour les contrats de  
3 déboisement : on va se rendre compte que le marché  
4 est beaucoup plus... beaucoup moins... beaucoup  
5 plus défavorable, là, que nos estimés. On va aussi  
6 avoir des nouveaux relevés techniques puis des  
7 nouvelles données techniques qui vont arriver  
8 pendant ces années-là.

9 Tout au long du projet, on va gérer ces  
10 nouvelles données de façon agile. C'est-à-dire  
11 qu'on va toujours, toujours analyser ce qui se  
12 passe, on va évaluer l'impact sur notre projet, on  
13 va mettre en place de nombreuses pistes  
14 d'optimisation. On va travailler avec nos  
15 ingénieurs, avec les firmes externes. On ne va  
16 jamais arrêter de se requestionner, de revoir nos  
17 façons de faire, de revoir nos clauses, de tenter  
18 de limiter les impacts de ces différents  
19 changements-là sur le projet.

20 On voit des hausses de coûts possibles,  
21 mais on a encore plusieurs pistes d'optimisation à  
22 travailler, on va vraiment retourner toutes les  
23 roches de ce projet-là, sans arrêt, à partir de  
24 deux mille dix-huit (2018), jusqu'en, puis on le  
25 fait encore d'ailleurs, parce que le contexte

1 continue à évoluer.

2 Par contre, à l'automne deux mille dix-neuf  
3 (2019), je vous dirais qu'on commence à avoir des  
4 indices, là, qu'on a des coûts supplémentaires  
5 importants. Donc, on va mettre en place des grandes  
6 pistes d'optimisation et tout au long de l'année  
7 vingt vingt (2020), on va commencer à ouvrir toutes  
8 les soumissions de déboisement.

9 À l'automne vingt vingt (2020), les  
10 soumissions, les premiers contrats de construction  
11 et toutes ces ouvertures de soumissions là vont  
12 nous confirmer que nos appréhensions étaient,  
13 étaient vraies et que le projet, on n'arrivera pas,  
14 malgré toutes les optimisations qui sont mises en  
15 place, à garder le projet dans son enveloppe  
16 autorisée.

17 C'est à ce moment-là qu'on va réaliser une  
18 estimation finale, en décembre vingt vingt (2020),  
19 pour présenter une nouvelle recommandation, un  
20 nouveau coût final prévu au CA de l'entreprise puis  
21 qui va être déposé, là, à la Régie, dans la revue  
22 budgétaire.

23 Je vais aller un petit peu plus en détail,  
24 dans les prochaines diapo. Donc, on peut passer à  
25 la suivante.

1                   Peut-être vous rappeler que quand on estime  
2 un projet, on l'estime avec les paramètres qui sont  
3 en vigueur à ce moment-là. Donc, quand on a estimé  
4 le projet en deux mille dix-sept (2017), on a  
5 utilisé les taux d'inflation qui étaient en vigueur  
6 à l'année deux mille dix-sept (2017), on a estimé,  
7 on estime toujours, nos façons de faire, c'est  
8 toujours d'estimer, par exemple, les coûts de  
9 l'acier à partir des dernières commandes du même  
10 type qu'on a reçues, auxquelles on ajoute toujours,  
11 bien sûr, une provision. On a estimé, à partir des  
12 rendements qu'on avait dans les projets en cours.  
13 Je vous dis qu'on était en train de construire le  
14 projet Chamouchouane-Bout-de-l'île, on n'avait  
15 aucun indice à ce moment-là que le marché allait  
16 partir à la hausse. Le projet Chamouchouane-Bout-  
17 de-l'île se déroulait, allait bien et les prix des  
18 contrats qu'on avait donnés sur Chamouchouane  
19 étaient en ligne avec nos estimations internes.

20                   Donc, on n'avait aucun indice que le marché  
21 était en train de bouger. Donc, ces mêmes  
22 paramètres-là qui étaient en vigueur en deux mille  
23 dix-sept (2017) nous ont servi pour réaliser  
24 l'estimation du grand projet Micoua.

25                   Donc, les grands vecteurs, ce qu'on

1 illustre à l'image, à cette prochaine image, ce  
2 sont les grands vecteurs qui ont influencé, là, à  
3 la hausse, les coûts du projet Micoua... non, on  
4 peut revenir à l'autre.

5 Donc, on a, pour... vous voyez à l'écran,

6 [REDACTED]

7 là, de coûts, d'influences qui seraient des  
8 conditions de terrain très sévères qu'on a  
9 trouvées, il y a les monts Valin. Il y a aussi des  
10 conditions très très sévères dans la Côte-Nord,  
11 beaucoup beaucoup de montagnes, de pentes très  
12 abruptes, donc, un secteur très très accidenté,  
13 plus qu'on ne l'avait prévu, là, avec nos données.

14 Puis aussi, je vous en parlé tout à  
15 l'heure, le grand virage santé sécurité de  
16 l'entreprise.

17 Des conditions de marché très défavorables,  
18 donc, une inflation à la hausse, à partir de deux  
19 mille dix-sept (2017), deux mille dix-huit (2018)  
20 et les années suivantes.

21 [REDACTED]

22 [REDACTED]

23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 [REDACTED]

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] dans les contrats de construction et

finalement, bien sûr, les frais financiers, étant

donné que ces [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

On peut passer à la prochaine.

Donc, vous avez ici les conditions de terrain très sévères. Je vous ramène en deux mille dix-sept (2017), donc, on est à gauche de l'écran, la petite flèche numéro 1. On a une répartition, donc, vingt-cinq pour cent (25 %) de pylônes dits rigides et soixante-cinq (65), et soixante-quinze pour cent (75 %) de pylônes haubanés.

Qu'est-ce que c'est, un pylône haubané, c'est celui que vous voyez à gauche. C'est le pylône qui est en V. C'est un pylône qui a une

1 seule fondation à sa base, qui est assez léger, en  
2 poids d'acier, là, pour un pylône 735 kV et qui est  
3 retenu à l'aide de quatre haubans. C'est un pylône  
4 qui va donc coûter moins cher qui se monte très  
5 rapidement en moins d'une journée.

6           Donc, on en a soixante-quinze pour cent  
7 (75 %) dans la première répartition qui est faite  
8 par les ingénieurs et on a vingt-cinq pour cent  
9 (25 %) de pylônes rigides. Ce pylône-là, il est  
10 très lourd en acier. Il est autoportant, donc il a  
11 quatre fondations. Donc, il va prendre beaucoup  
12 plus de temps à construire les quatre fondations, à  
13 assembler, parce que son poids d'acier est tel que  
14 chaque pièce doit être manipulée, là, avec des  
15 équipements, et à ériger. Donc, quatre jours  
16 environ pour ériger ce pylône-là.

17           Plus on avance dans le temps, à l'automne  
18 deux mille dix-sept (2017), on va recevoir nos  
19 relevés de terrain. Nos ingénieurs vont travailler  
20 à traiter ces données-là, à visiter le terrain, à  
21 revoir, à tenter d'optimiser. On se rend compte que  
22 plutôt que, dans nos autres projets où on réussit à  
23 réduire le nombre de pylônes, espacer nos pylônes,  
24 on va se rendre compte que pour traverser ce  
25 territoire tellement vallonneux, avec tant de



1 rivières, tant d'obstacles, c'est plus le  
2 territoire qui va nous imposer le type de pylônes.  
3 Et le territoire nous impose beaucoup plus de  
4 pylônes de type rigide parce qu'il est plus haut  
5 puis il nous permet de mieux traverser ce grand  
6 territoire-là.

7           Donc, à l'automne deux mille dix-neuf  
8 (2019), on se retrouve avec une répartition qui est  
9 beaucoup moins avantageuse d'un point de vue coût  
10 et d'un point de vue délai de construction parce  
11 qu'elle comprend beaucoup plus de pylônes de type  
12 rigide.

13           Vous allez voir tout à l'heure que pendant  
14 ce temps-là, nous, on a aussi des indices que ce  
15 pylône-là, on le vit sur Chamouchouane-Bout-de-  
16 l'île, on est en train, en deux mille dix-huit  
17 (2018), de construire la dernière section du projet  
18 Chamouchouane-Bout-de-l'île qui est plus au sud,  
19 qui est dans le secteur de Rawdon et de Terrebonne  
20 et il y a des tels pylônes dans ces secteurs là-  
21 bas.

22           Puis on se rend compte que ce pylône-là est  
23 beaucoup plus long à construire que nos estimations  
24 de base. On n'avait encore jamais construit ce  
25 pylône 735 avant Chamouchouane puis là on se rend

1 compte que les rendements ne sont pas tels  
2 qu'attendus sur Chamouchouane.

3 On vit parallèlement à ça aussi la pénurie  
4 de monteurs. Donc, on voit que nos rendements  
5 diminuent les... la pénurie de monteurs va créer,  
6 on le verra plus loin, là, une jeunesse sur les  
7 chantiers qui fait en sorte que la productivité est  
8 moindre.

9 Ça fait qu'on appréhende, dès l'automne  
10 deux mille dix-neuf (2019), là, une hausse de coûts  
11 liée aux pylônes rigides à l'acier de plus, oui,  
12 mais aussi à la perte de productivité. Ça fait  
13 qu'on demande à nos équipes de travailler très fort  
14 pour revoir ce qu'on peut faire comme optimisation  
15 pour gérer ces impacts-là.

16 Alors, quand je vous dis qu'on a géré ce  
17 projet-là de façon agile et proactive, c'est que là  
18 on n'accepte pas cet état de fait là et on leur  
19 demande de travailler. Donc, nos équipes vont  
20 concevoir un nouveau pylône haubané qui va être  
21 plus haut, qui va nous permettre de substituer  
22 certains pylônes rigides. Là on va le voir en vingt  
23 vingt (2020). On va revenir avec un tracé où on va  
24 avoir un peu moins de pylônes rigides.

25 Donc, conception de nouveaux pylônes,

1 conception d'une nouvelle fondation, Roc 3000 qu'on  
2 appellera, qui va être plus rapide et moins  
3 dispendieuse à utiliser. Donc, on fait tout ce  
4 qu'on peut pour limiter les impacts, là, de ce  
5 terrain très accen... très accidenté, pardon.

6 À la fin, donc en février vingt vingt  
7 (2020), on va avoir un nouveau... une nouvelle  
8 répartition, là, qui va comprendre, là je ne le  
9 vois pas tout à fait, trente... trente-quatre pour  
10 cent (34 %) de pylônes rigides et le reste en  
11 pylônes haubans.

12 Donc, on peut passer à la prochaine.  
13 Parallèlement à ça, on retourne en deux mille dix-  
14 sept (2017), l'entreprise entreprend son grand  
15 virage santé-sécurité. On nous demande de relever  
16 tous les événements qui se passent sur nos  
17 chantiers, donc plus de mille (1000) chantiers,  
18 tous les événements sont remontés à la haute  
19 direction puis il y a des systèmes d'entreprises.

20 On nous demande d'enquêter les événements  
21 graves puis les événements qui auraient pu avoir  
22 des conséquences graves. On nous demande d'aller  
23 sur le terrain, de se questionner, d'analyser pour  
24 trouver les causes pour mettre en place des mesures  
25 correctives. Donc, c'est un grand virage.

1 C'est pas terminé d'ailleurs. Un virage  
2 comme ça, ça peut prendre dix (10) ans, quinze (15)  
3 ans. Hydro-Québec s'est donnée le mandat de devenir  
4 un leader. Alors, on travaille, on met en place, on  
5 va sur les chantiers puis on réalise que les  
6 pylônes sont très bien construits pour la phase  
7 exploitation, mais les travailleurs, les monteurs  
8 de ligne vivent certains enjeux lors de l'érection  
9 des pylônes.

10 Il y a des pièces qui sont moins, moins  
11 faciles à poser. Il y a des endroits dans le pylône  
12 qui sont moins faciles d'accès. Donc, on met en  
13 place deux grandes tables avec nos entrepreneurs,  
14 très rapidement en deux mille dix-huit (2018), donc  
15 une table d'amélioration des pylônes et une table  
16 d'amélioration pour les chemins d'accès. De ces  
17 tables-là vont sortir des recommandations de pente  
18 maximum pour les chemins, de largeur,  
19 d'élargissement des ponts, revue de... des sols  
20 donc. Puis pour les pylônes aussi ça va se traduire  
21 par des recommandations qui vont nous arriver en  
22 deux mille dix-neuf (2019). Et encore là, on va  
23 demander à nos équipes d'intégrer ça dans le projet  
24 Micoua, donc on va refaire l'ingénierie, refaire  
25 aussi à l'aide de nos firmes externes l'ingénierie

1 de détail. Ça représente énormément de travail  
2 parce qu'on a plus de huit sortes de pylônes, je  
3 crois, sur le projet Micoua, donc c'est des heures  
4 et des heures, des milliers de dessins à revoir  
5 pour intégrer tous les... les nouveaux détails des  
6 pièces qu'on va ajouter au pylône, qui vont  
7 permettre l'ascension en plus grande sécurité par  
8 les monteurs puis qui vont finalement rendre le  
9 travail plus sécuritaire. Donc, ces optimisations  
10 toujours, on va les faire tout au long du projet de  
11 façon à les intégrer, là, dans le projet final.

12           Maintenant, si on continue à la prochaine.  
13 Conditions de marché défavorables. Donc, je vous  
14 l'ai dit tout à l'heure, le projet on l'a estimé en  
15 deux mille dix-sept (2017) à partir des paramètres  
16 qu'on avait à ce moment-là. On n'avait aucune...  
17 aucun indice que le marché... tous les appels  
18 d'offres de Chamouchouane-Bout-de-l'Île avaient été  
19 donnés sans indice que le marché était à sa limite,  
20 donc en deux mille dix-huit (2018) on vit une  
21 grande pénurie de monteurs, les entrepreneurs se  
22 plaignent. On va sur les chantiers, on voit que les  
23 monteurs sont très, très jeunes. Les monteurs  
24 expérimentés sont dispersés dans les différentes  
25 équipes, ce qui fait en sorte que les rendements

1           sont grandement affectés.

2                       On va travailler dès lors avec la CCQ pour  
3           revoir la limite, le nombre pour connaître un peu  
4           mieux le marché des monteuses, connaître ceux qui  
5           sont affectés vraiment aux lignes de transport,  
6           parce que dans le marché des monteuses il y en a qui  
7           ne travaillent qu'en télécom, qu'en distribution,  
8           donc on va avoir une meilleure connaissance en deux  
9           mille dix-huit (2018), puis on met en place à  
10          l'interne ce qu'on appelle une courbe des monteuses.  
11          Une courbe d'utilisation du marché. On va suivre ça  
12          mensuellement pour savoir, avec notre prévision de  
13          projet, avec notre... avec la capacité qu'on a à  
14          réaliser nos projets avec nos échéanciers, on va  
15          s'assurer de jamais dépasser la capacité du marché  
16          au Québec. Donc, ça peut... ça peut vouloir dire,  
17          là, des fois retarder un peu le début de deux-trois  
18          mois d'un projet pour s'assurer qu'on dépassera pas  
19          la limite. C'est ce qu'on va faire aussi avec le  
20          projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île, on va mettre en  
21          place... on va revoir les lots de travail pour la  
22          construction, pour s'assurer de jamais dépasser la  
23          pénurie de monteuses.

24                       On va aussi, dès deux mille dix-huit  
25          (2018), travailler avec les écoles de monteuses au

1 Québec. Il y a deux écoles de monteurs au Québec,  
2 on va travailler avec eux pour augmenter le nombre  
3 de finissants dans ces écoles-là, donc augmenter,  
4 parce qu'on sait que les futures années d'Hydro-  
5 Québec, notre carnet de commandes va en augmentant.  
6 Donc, on travaille avec les écoles pour augmenter  
7 le nombre de finissants, puis avec la CCQ, pour  
8 faciliter l'accès à la profession, là, de ces  
9 nouveaux finissants-là. Donc, différentes choses,  
10 là, qu'on met en place de façon proactive.

11 En deux mille dix-neuf (2019), puis on va  
12 ajouter comme je vous dis un quatrième lot, là,  
13 pour gérer cette pénurie-là, en deux mille dix-neuf  
14 (2019) on publie nos premiers appels d'offres et...  
15 en déboisement et on se rend compte, malgré ce  
16 qu'on avait mis en place, on avait quand même  
17 présenté le projet de nombreux mois à l'avance aux  
18 entrepreneurs, sondé le marché, on se rend compte  
19 que les prix sont beaucoup plus élevés que prévus  
20 et qu'on a un très petit nombre de  
21 soumissionnaires, sinon des fois pas de  
22 soumissionnaires ou un seul.

23 Donc, encore là, en deux mille dix-neuf  
24 (2019) on met en place diverses pistes  
25 d'amélioration, donc on revoit nos appels d'offres,

1 on revoit nos échéanciers pour les travaux de  
2 déboisement, on enlève les pénalités, on essaie de  
3 lisser le travail pour que les... on essaie de  
4 séparer des lots pour attirer des plus petits  
5 entrepreneurs, combine les lots pour attirer des  
6 plus grands entrepreneurs, donc on revoit nos  
7 clauses particulières. Encore là, on fait tout ce  
8 qu'on peut pour tenter de limiter les impacts de ce  
9 marché défavorable-là.

10 En vingt vingt (2020) tout au long de  
11 l'année on a quand même une dizaine de contrats de  
12 déboisement dans le projet, donc tout au long de  
13 l'année, là, au mois de janvier, au mois de mars,  
14 on va ouvrir les différents contrats, les  
15 soumissions, pour réaliser que, malgré ce qu'on a  
16 mis en place, ça nous a sûrement permis de sauver  
17 beaucoup d'argent.

18 Mais malgré tout ça, les prix continuent à  
19 être beaucoup plus élevés que nos estimations.  
20 Donc, on vit vraiment dans un marché de  
21 déboisement, à ce moment-là, qui semble saturé.

22 Donc, de façon prudente, avant d'annoncer  
23 un nouveau coût de projet, on décide, avec la haute  
24 direction, d'attendre toute l'année vingt-vingt  
25 (2020), l'ouverture des contrats et l'ouverture, à



1 l'automne vingt-vingt (2020), des deux premiers  
2 contrats de construction afin de confirmer que nos  
3 appréhensions de perte de rendement sur les marchés  
4 de la construction s'avèrent vraies.

5 Puis il faut dire qu'en deux mille dix-neuf  
6 (2019), on a terminé le grand projet Chamouchouane-  
7 bout-de-l'Île, puis on a ouvert d'autres contrats  
8 de construction, puis on a confirmé, aussi, que les  
9 rendements étaient diminués chez les entrepreneurs.  
10 On voyait une très forte hausse des prix de  
11 soumissions.

12 Ça fait que, à l'automne vingt-vingt  
13 (2020), cette hausse-là se confirme. C'est à ce  
14 moment-là, encore là, malgré toutes les  
15 optimisations qui ont été mises en place, qu'on va  
16 revoir notre estimation au projet afin de la  
17 présenter au CA et, par la suite, à la Régie.

18 On peut passer à l'autre. Ce tableau-là,  
19 dans le fond, on a pris connaissance des demandes  
20 de renseignement de la Régie et des questions  
21 d'Option Consommateurs.

22 Ce tableau-là vise à répondre à vos  
23 interrogations. Je dois, tout de même, vous mettre  
24 en garde. Ce tableau-là, quand on a pointé les  
25 différents vecteurs d'hausses de coûts, c'était

1 pour faciliter les explications, la compréhension,  
2 alors, d'une exposition verbale.

3 Par contre, il faut comprendre qu'un  
4 projet, ça s'estime selon différentes rubriques de  
5 gestion que vous connaissez, l'avant-projet,  
6 ingénierie, approvisionnement, construction,  
7 gestion de projets et provisions, frais d'intérêts,  
8 là, les grandes catégories. Les écarts, on les  
9 estime aussi de cette même façon.

10 Donc, c'est très difficile, après ça. Quand  
11 on prend un projet comme ça, on va tenter  
12 d'aller... Chaque événement, disons ça comme ça, va  
13 générer des coûts dans chaque rubrique.

14 Par exemple, si j'ajoute des pylônes  
15 rigides, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, ces  
16 pylônes-là, ils coûtent plus cher en acier. Ils ne  
17 sont pas les plus grands, donc il va y avoir des  
18 impacts dans mon coût d'acier.

19 Pour le mettre dans mon projet, je vais  
20 devoir refaire de l'ingénierie, donc des impacts en  
21 ingénierie. Pour le monter, l'entrepreneur va  
22 prendre plus de temps, donc je vais avoir des  
23 impacts en construction.

24 Je vais avoir des impacts en gestion parce  
25 que je vais devoir gérer mon projet plus longtemps,

1 gérer le chantier plus longtemps. Quand on accumule  
2 ces changements-là dans le... Je vais exploiter mon  
3 campement plus longtemps, je vais déneiger mes  
4 routes plus longtemps.

5           Donc, tous les frais associés à ce  
6 changement-là se répartissent un peu partout. Donc,  
7 jamais je vais réussir à avoir exactement le coût  
8 de chaque changement. On l'a fait au meilleur de  
9 notre connaissance pour mieux exposer la situation,  
10 mais on ne pourrait pas s'en servir comme un outil  
11 de suivi. Ça fait que je voulais juste vous faire  
12 une mise en garde.

13           Donc, vous avez... Puis moi, je vais être  
14 obligée d'aller me chercher plus grand parce que je  
15 ne vois pas tant que ça, là. Là-dessus, vous avez  
16 nos différentes rubriques. Donc, on a  
17 « inflation », « rendement » et « marché  
18 défavorable ».

19           Donc, on a explosé l'impact sur la  
20 construction. Je vous en ai parlé tout à l'heure,  
21 le déboisement et ajout d'un quatrième contrat,  
22 c'est ça qui est là... Non, la géotechnique, O.K.

23           Ce qui est difficile de vous dire, c'est  
24 que dans l'estimation qu'on a faite, en vingt-vingt  
25 (2020), à la fin vingt-vingt (2020), les prix de

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

[REDACTED]

Donc, ces prix-là contiennent déjà

[REDACTED]

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

[REDACTED]

Pourquoi ça ajoute de l'argent? Parce qu'on ajoute, à l'intérieur de notre calendrier, des activités en parallèle, donc des mois de construction. On ajoute plus de gestion, de mobilisations, démobilisations supplémentaires, gestion supplémentaire, donc il y a des frais associés, quand même, à cette mesure de mitigation de risques là.

Ensuite, si on regarde les conditions de terrain, ce qu'on a mis, [REDACTED]

1 requis... le différentiel du temps requis pour

2 [REDACTED]

3 [REDACTED]

4 [REDACTED]

5 [REDACTED]

6           Après ça, vous voyez en 3, on a  
7 l'augmentation des frais financiers. Donc, on a mis  
8 là-dedans les frais financiers et des retards qui  
9 sont dus aux autorisations gouvernementales. On a  
10 reçu les autorisations... on devait les recevoir en  
11 juin deux mille dix-neuf (2019), on devait débiter  
12 les travaux. On a débuté avec quatre mois de  
13 retard, là, on a reçu les autorisations avec quatre  
14 mois de retard, donc on a un impact sur les frais  
15 financiers.

16           Au printemps deux mille dix-neuf (2019), on  
17 a fait un arrêt des travaux... pardon - non, deux  
18 mille vingt (2020). Un arrêt des travaux pour la  
19 COVID. [REDACTED]

20 [REDACTED]

21           Maintenant, on a les mesures d'atténuation  
22 pour acceptabilité sociale. Qu'est-ce que c'est, ce  
23 crédit-là, ce sont... Pour passer la ligne, il  
24 fallait passer... [REDACTED]

25 [REDACTED]

1 territoire réservé où, en fait... où le caribou

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Maintenant... Je vois vraiment très mal, je  
m'excuse... le reste. O.K. Ça a l'air... Bon, là,  
j'ai comme trop zoomé. Bon, « Ajustements »...

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

[REDACTED]

Le projet Micoua, je vous le rappelle, est  
estimé en deux mille dix-sept (2017) avec les mêmes  
paramètres. Donc, on a corrigé nos prévisions.

[REDACTED]



1

[REDACTED]

2

[REDACTED]

3

[REDACTED]

4

[REDACTED]

5

[REDACTED]

6

[REDACTED]

7

[REDACTED]

8

[REDACTED] Puis on a mis aussi les retards

9

dans les autorisations gouvernementales qui nous

10

créent... Tantôt, on avait les frais d'intérêt. Là,

11

[REDACTED]

12

[REDACTED]

13

[REDACTED]

14

[REDACTED]

15

[REDACTED]

16

[REDACTED]

17

[REDACTED]

18

[REDACTED]

19

[REDACTED]

20

Et voilà! En résumé, je pense vous avoir

21

fait la démonstration que, tout au long du projet,

22

depuis deux mille dix-sept (2017), on a agi de

23

façon très agile. C'est-à-dire qu'à chaque fois on

24

a toujours étudié notre marché, étudié le contexte,

25

étudié les nouvelles données, pris les leçons

1 apprises des différents projets.

2 On les a traités. On a toujours tenté  
3 d'optimiser, de limiter les impacts. On a mis en  
4 place toutes sortes d'innovations d'optimisation  
5 qui nous ont fait réaliser beaucoup de gains.  
6 Malheureusement, ces gains-là n'ont pas été  
7 suffisants pour garder le projet dans son  
8 enveloppe. Mais heureusement qu'on a mis en place  
9 beaucoup de choses parce qu'il y a eu un contexte  
10 de marché vraiment exceptionnel.

11 On a aussi agi de façon diligente. C'est-à-  
12 dire qu'on a toujours annoncé les risques et les  
13 enjeux qui survenaient. On a agi de façon prudente  
14 parce qu'on ne voulait pas annoncer un coût sans  
15 avoir confirmé le tout avec le marché. Donc, on a  
16 quand même pris l'année vingt vingt (2020) pour  
17 confirmer avec les appels d'offres nos  
18 appréhensions. Et dès qu'on avait... Il faut se  
19 rappeler que, à l'automne... à l'automne vingt  
20 vingt (2020), on a encore très peu d'encours dans  
21 le projet. [REDACTED]

22 [REDACTED]  
23 [REDACTED] Donc, on a encore une très,  
24 très grande marge d'erreur. On a une grande  
25 imprécision.

1                   Donc, avant d'aller au C.A. et à la Régie  
2                   annoncer une hausse du coût de projet, on voulait  
3                   raffermir un peu cette imprécision-là qu'on avait  
4                   sur les coûts de projet. Mais on l'a fait de  
5                   façon... On l'a fait, je pense, au bon moment, ni  
6                   trop tôt ni trop tard. Et voilà, la révision de  
7                   coût a été présentée au C.A. l'entreprise en vingt  
8                   vingt et un (2021). Je vais maintenant passer la  
9                   parole à mon collègue Benoît.

10                  M. BENOÎT DELOURME :

11                  R. Merci, Marie-Josée. Donc, si on résume par rapport  
12                  aux besoins du Transporteur et à la réalisation de  
13                  ce projet-là, on constate que ce projet a subi une  
14                  augmentation de ses coûts en lien avec de nouvelles  
15                  réalités, un terrain difficile, un virage santé et  
16                  sécurité et des conditions de marché, des  
17                  externalités que nous avons subies. La mise en  
18                  service de la ligne, elle, elle est toujours prévue  
19                  pour le printemps vingt vingt-trois (2023). Et d'un  
20                  point de vue transport, le projet est très attendu  
21                  afin de garantir la fiabilité de notre système  
22                  électrique. Alors, ça conclurait notre présentation  
23                  et je repasserais la parole à notre procureur.

24                  Me YVES FRÉCHETTE :

25                  Q. [8] Alors, oui. Merci. Alors, merci pour la

1           présentation. Une petite question pour... un  
2           élément pour compléter. Alors, ma question  
3           s'adressera à monsieur Anctil. Alors, la question  
4           est la suivante. Alors, l'AHQ-ARQ, à son mémoire,  
5           recommande, je vais vous faire la lecture. Alors :

6                           L'AHQ-ARQ recommande à la Régie de  
7                           demander au Transporteur de fournir,  
8                           lors de chaque cause tarifaire des  
9                           explications quantitatives complètes  
10                          sur les facteurs justifiants les  
11                          variations importantes du taux de  
12                          pertes de transport d'une année à  
13                          l'autre comme le demandait la Régie  
14                          dans sa décision D-2019-047.

15

16                          À titre d'exemple, le Transporteur  
17                          devrait expliquer la baisse du taux de  
18                          pertes de deux mille dix-neuf (2019)  
19                          en fonction des divers facteurs  
20                          soulevés par l'AHQ-ARQ dans ce  
21                          chapitre.

22           Est-ce que vous avez des commentaires à cet égard?

23           M. FRANÇOIS ANCTIL :

24           R. Oui. Bien, il a été mentionné dans la décision D-  
25           2020-041 que le Transporteur concluait qu'il était

1 impossible de fournir des explications  
2 quantitatives complètes sur tous les facteurs qui  
3 influencent le taux de pertes de transport d'une  
4 année à l'autre. La Régie s'est dite aussi  
5 satisfaite de ce suivi-là.

6 De plus, le Transporteur rappelle tout de  
7 même que, dans ces deux dernières... dans les deux  
8 derniers dossiers tarifaires, le Transporteur a  
9 déposé des preuves étoffées au sujet du taux de  
10 pertes de transport dont l'amélioration à son  
11 processus du calcul de taux de pertes, basée sur  
12 des recommandations des ressources spécialisées en  
13 contrôle.

14 Le Transporteur utilise aussi désormais un  
15 outil de contre-validation qui est basé sur un  
16 estimateur d'état qui a été développé par l'IREQ et  
17 dans lequel le taux de pertes déposé respecte les  
18 écarts établis par l'IREQ, entre les différentes  
19 méthodes officielles et de contre-validations.

20 En plus de ça, dans sa preuve au dossier,  
21 le Transporteur a déposé des conclusions sur les  
22 validations des pertes horaires pour l'année deux  
23 mille dix-neuf (2019). Puis la conclusion de ces  
24 analyses-là nous a amenés à aucune anomalie qui  
25 avait été trouvée. Donc, en conclusion, on

1 considère que les taux de pertes réels qui ont été  
2 présentés pour les années deux mille dix-neuf  
3 (2019) et deux mille vingt (2020) sont bons parce  
4 qu'ils bénéficient de toutes les mesures de  
5 validation puis de contre-validation déployées par  
6 le Transporteur.

7 Q. [9] Alors, merci, Monsieur Anctil. Alors, ça  
8 complète la présentation que nous avons à vous  
9 offrir.

10 DISCUSSION

11 LE PRÉSIDENT :

12 Maître Fréchette.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Oui.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Je vous ai laissé aller, là, pour la question, mais  
17 ça semblait être une question qui aurait pu être  
18 publique après le huis clos.

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 Ah! Oui. Bien, écoutez, j'ai voulu faire ça dans un  
21 même continuum, là. Puis comme maître Cadrin, il  
22 nous avait demandé un aménagement, vous vous  
23 souvenez, pour pouvoir débiter, là, avant la pause  
24 vu son absence, je crois. Alors, j'ai... j'ai cru  
25 bien faire. J'espère...

1 LE PRÉSIDENT :

2 Oui.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 ... que ça ne cause pas d'impair, là. Parce que,  
5 oui, effectivement, le panel 2 est composé, si vous  
6 permettez, là, de compléter, est composé de  
7 personnes, monsieur Anctil, monsieur Doyle, et  
8 caetera, qui seront certainement sollicités sur des  
9 aspects différents. Alors, je ne sais pas si vous  
10 voulez administrer ça.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Un instant.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Ah! C'est bien.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Un instant. Un instant s'il vous plaît. Maître  
17 Fréchette.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Oui.

20 LE PRÉSIDENT :

21 La dernière question nous apparaît plus être du  
22 domaine publique...

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 Oui, bien sûr.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 ... qu'en huis clos. Donc, on pourrait compléter le  
3 huis clos ce qui est relatif à Micoua-Saguenay, y  
4 compris les contre-interrogatoires pertinents. Mais  
5 on va vous demander, lorsque les notes  
6 sténographiques reviendront, de nous informer, là,  
7 de... qu'on puisse abstraire du huis clos la  
8 question à la fin. Et que les contre-  
9 interrogatoires qui sont relatifs à ça, à cette  
10 question-là, se fassent dans la portion publique  
11 qui va suivre le huis clos.

12 Me YVES FRÉCHETTE :

13 C'est parfait. Alors...

14 LE PRÉSIDENT :

15 Est-ce que ça vous convient?

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Tout à fait. Tout à fait. Alors, vous m'excuserez  
18 pour cet impair. Je n'ai pas voulu... Mais au  
19 moins, monsieur... maître Cadrin puis l'analyste,  
20 monsieur Raymond, là, auront une vision des propos  
21 du Transporteur, alors ça pourra les orienter.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Merci. Alors, on peut passer au contre-  
24 interrogatoire, mais sur ce qui est à huis clos.

25



1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Oui. C'est parfait. Alors, les témoins sont  
3 disponibles pour un contre-interrogatoire. Je vous  
4 dirais que nous en sommes déjà à dix heures  
5 (10 h 05). Peut-être vers dix heures trente  
6 (10 h 30), là, prévoir la pause si c'était  
7 possible.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Oui. Tout à fait. Tout à fait. Alors, Maître  
10 Cadrin, je crois. AHQ-ARQ.

11 Me STEVE CADRIN :

12 Pardon. J'avais oublié de descendre le micro. Alors  
13 vous m'entendez peut-être beaucoup mieux  
14 maintenant.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Je ne vous vois pas cependant.

17 Me STEVE CADRIN :

18 Ah, ça se peut. Je ne peux pas vous aider, je peux  
19 allumer et... je refais le coup de la caméra qui  
20 s'allume et s'éteint, alors peut-être que ça va  
21 vous aider à me trouver.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Alors voilà, vous êtes arrivé.

24 Me STEVE CADRIN :

25 Bonjour. Alors nous n'avons pas de questions sur la

1           portion huis clos, j'apprécie l'information qui a  
2           été donnée le plus rapidement possible. Maître  
3           Fréchette, merci. Alors j'ai compris que les  
4           questions du panel 2 public seront posées tout à  
5           l'heure, alors j'attendrai le tour selon le cas et  
6           l'aménagement. Alors pas de questions pour le huis  
7           clos.

8           LE PRÉSIDENT :

9           Merci. AQCIE-CIFQ, Maître Lanoix?

10          Me SYLVAIN LANOIX :

11          Oui, nous n'avons pas de questions.

12          LE PRÉSIDENT :

13          Parfait, merci. FCEI?

14          Me ANDRÉ TURMEL :

15          Oui, bonjour, Monsieur le Président.

16          LE PRÉSIDENT :

17          Maître Turmel?

18          Me ANDRÉ TURMEL :

19          Oui, bonjour, Monsieur le Président. Alors  
20          évidemment sur la portion huis clos, on a des  
21          questions, nous, sur le grand virage santé et  
22          sécurité et sur la pénurie de monteurs de ligne,  
23          mais je comprends que ça on peut le faire dans la  
24          portion publique. Si c'est le cas, il n'y a pas de  
25          questions.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Pas s'il y a des coûts, Maître Fréchette?

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Bien si vous me permettez, Maître Turmel, et puis  
5 je vous reviens puis vous permettez, je vous  
6 remercie, Monsieur le Président, de la possibilité,  
7 mais s'il y a des questions qui sont posées de  
8 nature qualitative, il n'y aura pas de souci. Mais  
9 à partir du moment où on va vouloir aborder la  
10 question des coûts ou si les réponses de madame  
11 Gosselin ou de monsieur Delourme abordent un aspect  
12 de coûts, alors on... on risque de se mettre en  
13 porte-à-faux avec l'objectif qu'on avait ce matin  
14 et des décisions de la Régie. Alors je ne sais pas  
15 si maître Turmel avait des objections, mais moi  
16 je... s'il voulait les poser dès maintenant, là, on  
17 pourrait avancer et puis clore, là, moi, je... à  
18 moins qu'il y ait des réticences à le faire.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Non, j'ai pas de problème. Moi, c'est parce que...  
21 t'sais, les demandes, elles ne sont pas très  
22 longues, là. T'sais, sur le grand virage santé et  
23 sécurité, je veux bien comprendre ce que ça veut  
24 dire en termes qualitatifs, qu'est-ce qui a amené  
25 ce grand virage-là. On veut devenir leader, à quel

1 moment on le fait, pourquoi on ne l'a pas fait  
2 avant? Ce genre de question-là. Ça, c'est  
3 qualitatif, me semble-t-il, et c'est moins... j'en  
4 ai moins sur les coûts en lien avec ce projet-là.  
5 Alors c'est comme vous voulez, Monsieur le  
6 Président, là, je veux simplement être efficace.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Mais est-ce que ce serait possible de poser les  
9 questions là et on pourrait les...

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 Peut-être, oui.

12 LE PRÉSIDENT :

13 ... transférer dans le... dans le domaine public  
14 par...

15 Me ANDRÉ TURMEL :

16 Parfait.

17 LE PRÉSIDENT :

18 ... une fois qu'on... après l'audience.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Oui.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Ce serait à évaluer, Maître Fréchette et vous-même,  
23 ce qui pourrait être caviardé puis remis dans le...  
24 la portion publique.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Tout à fait, là, je pourrai collaborer avec mon  
3 collègue, mais encore une fois les questions qui  
4 vont être posées à madame Gosselin, bien elle va  
5 pouvoir incarner ça, on est ici en faisant le suivi  
6 du projet Micoua, alors il y a des questions que  
7 vous aurez peut-être qui sont d'ordre général, mais  
8 elle va les ramener, là, dans le cadre du projet et  
9 puis elle va pouvoir vous donner, là, vraiment un  
10 impact, là, réel de ce virage-là puis les raisons  
11 qui le sous-tendent. Alors il n'y a pas de souci,  
12 Maître Turmel, je vous suggère, comme monsieur le  
13 président, d'y aller puis on travaillera ensemble  
14 par la suite pour extraire s'il le faut.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Parfait, allez-y.

17 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL :

18 Q. [10] Alors... merci. Alors donc peut-être que mes  
19 questions iront à madame Gosselin. Merci pour votre  
20 présentation, je pense que c'était assez clair.  
21 Donc, vous avez fait... ma première ligne de  
22 questions sera à l'égard du virage ou du grand  
23 virage santé et sécurité. Je veux juste bien  
24 comprendre le contexte à partir duquel vous avez...  
25 ou HQ a décidé de faire ce grand virage-là. Alors

1 ma question c'est : à partir de quand exactement ce  
2 virage-là a été pris et... parce qu'évidemment  
3 quand on... quand on parle au Québec de santé et  
4 sécurité ça veut dire qu'on respecte les lois et le  
5 cadre législatif, là, qui nous gouverne. Est-ce  
6 qu'il y a... qu'est-ce qui a amené ce changement-  
7 là, est-ce que c'est un changement à la loi ou pas?  
8 Parce que HQ... là, je fais une mise en contexte.  
9 HQ en général respecte bien sûr la loi, respecte  
10 les standards et je veux bien comprendre le  
11 pourquoi de l'impulsion vers devenir un grand... un  
12 virage ou un grand leader. Est-ce que c'est un  
13 changement législatif ou c'est une décision  
14 d'affaires? Parce que je comprends que la  
15 conséquence de ça, c'est que ça a eu un impact sur  
16 ces travaux... ces travaux-ci.

17 Me YVES FRÉCHETTE :

18 C'est clair, pas de souci, c'est clair.

19 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

20 R. Oui. Pour répondre, écoutez, le grand virage je  
21 pense entre autres fait suite à un décès, puis là  
22 je ne connais pas l'exactitude des faits, mais il y  
23 a au moins un décès, là, sur le chantier de La  
24 Romaine.

25 Et on a eu des décès, là, dans les

1           dernières années, mais entre autres, de faits  
2           marquants, là, sur le chantier de La Romaine où, je  
3           pense qu'il y a eu une prise de conscience de  
4           l'entreprise puis une volonté de devenir meilleurs.

5                        Ce grand virage-là s'est fait dans d'autres  
6           entreprises telles que Rio Tinto, il y a quelques  
7           années. Je pense que, Hydro-Québec, a voulu  
8           emboîter le pas. Est-ce que c'est un changement  
9           législatif? Non, c'est un virage qui veut aller, je  
10          pense, peut-être plus loin que la loi et... C'est  
11          ça, je pense que l'événement déclencheur serait  
12          plus les décès sur les grands chantiers.

13        Q. [11] O.K. Et à cette occasion-là, de ce virage-là,  
14          êtes-vous capable de mettre une date relativement  
15          officielle pour l'entreprise? Et est-ce qu'il y  
16          avait un document ou un guide ou une politique  
17          interne qui indiquait : « O.K., à partir de là, on  
18          a... » C'est parce que, là, vous nous le dites,  
19          aujourd'hui.

20                        Mais à partir d'un moment X, si vous avez  
21          la date, il y a eu une, bien bref, une annonce  
22          d'HQT à l'interne pour dire : « Bien, maintenant,  
23          on essaie de faire ceci et cela »? Pour bien  
24          comprendre, là, la suite de ce que vous me dites.

25        R. De mémoire, le virage, les premières grandes

1 réunions qu'on a eues sont à l'été deux mille dix-  
2 sept (2017), au mois d'août deux mille dix-sept  
3 (2017), mais il y a eu une déclaration de monsieur  
4 Martel, à l'époque, une déclaration qui a été  
5 signée, qu'on pourrait vous retrouver.

6 Q. [12] O.K. Et cette déclaration-là, donc c'est un  
7 document interne ou c'est un document interne qui a  
8 été rendu public? C'est juste pour comprendre, là,  
9 finalement, avec quoi les gens de HQ travaillent  
10 depuis ce temps-là comme outils pour rehausser  
11 les... comme vous le dites, là, rehausser vos  
12 critères... Je ne sais pas comment l'expliquer, là,  
13 de santé et sécurité. Avez-vous, maintenant, un  
14 outil formel qui aide HQT, à cet égard?

15 R. Oui. Bien, on a, comme toutes les entreprises,  
16 plusieurs, plusieurs outils, là, mais en effet, on  
17 a revu certains de nos standards à la hausse,  
18 depuis ce temps, puis ça continue. Je vous l'ai  
19 dit, tout à l'heure, le virage n'est pas terminé.  
20 Donc, on travaille sans cesse à revoir, à étudier  
21 tous les événements qui surviennent, à mettre en  
22 place des mesures correctives et à revoir nos  
23 standards à la hausse.

24 Donc, depuis deux mille dix-huit (2018), il  
25 y a différents standards et moyens, aussi, qui ont



1 été mis en place.

2 Me ANDRÉ TURMEL :

3 Et, donc, Monsieur le Président, peut-être, aux  
4 fins d'aider dans le dossier, peut-être, si c'était  
5 possible, qu'on dépose comme engagement, bien, au  
6 moins la déclaration du président de HQT, comme  
7 point de départ.

8 Donc, je demanderais de la déposer pour  
9 qu'on l'ait. Et comme deuxième demande, si vous  
10 l'avez, bien, le document, s'il existe,  
11 administratif, qui supporte un peu... Je comprends  
12 que vous avez un espèce de plan, Madame Gosselin?

13 L'idée, c'est de bien mettre au dossier, il  
14 y a un avant et un après. Et une fois qu'on est  
15 dans l'après, quel est le cadre qu'HQ utilise?  
16 Parce que la conséquence de ça, c'est qu'il y a des  
17 coûts associés à ça, simplement, et c'est là que je  
18 veux en venir, donc.

19 Donc, comme engagement numéro 1...

20 LE PRÉSIDENT :

21 Maître Fréchette, avez-vous...

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Oui, si vous me le permettez, on va le baliser, un  
24 petit peu...

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Peut-être, libeller l'engagement, le projet  
3 d'engagement?

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 Oui.

6 Me ANDRÉ TURMEL :

7 Le projet d'engagement... Bien, allez-y, Maître  
8 Fréchette ou voulez-vous que j'y aille?

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 Oui, bien, écoutez, vous allez y aller, c'est sûr,  
11 parce que c'est votre engagement, Maître Turmel,  
12 là. Mais soyons clairs, là, les engagements, les  
13 encadrements en santé et sécurité dans  
14 l'entreprise, sont multiples.

15 Ceux qu'on va s'employer à vous fournir,  
16 c'est ceux sur lesquels qui ont eu un impact sur le  
17 projet. Ceux sur lesquels madame Gosselin  
18 s'appuyait. Alors, avec ça, je pense que vous allez  
19 avoir...

20 Parce que, vous comprendrez, là, ce virage-  
21 là va s'incarner dans toute la sphère de  
22 l'entreprise. Ça peut même s'insérer dans les  
23 activités ou les locaux qui vont toucher le  
24 contentieux, par exemple.

25 Alors, vous comprendrez que... et si vous

1 le permettez, Maître Turmel, on va se limiter dans  
2 l'engagement...

3 Me ANDRÉ TURMEL :

4 Oui.

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 ... à la déclaration de monsieur Martel, là, comme  
7 madame Gosselin nous le mentionnait et aux  
8 encadrements de santé et sécurité auxquels elle  
9 réfère dans le cadre de sa présentation, ce matin.  
10 Si ça vous convient?

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 Oui, ça me va.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Oui.

15 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

16 R. Hum...

17 Me ANDRÉ TURMEL :

18 Q. [13] Pardon, Madame Gosselin, vous vouliez parler?

19 R. Je vais prendre une minute de consultation, ça ne  
20 sera pas long.

21 Q. [14] D'accord.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Alors, il y a... Maître Turmel, vous permettez, il  
24 va y avoir un complément avec monsieur Verret.

25 Me ANDRÉ TURMEL :

1 Q. [15] D'accord.

2 M. STÉPHANE VERRET :

3 R. Oui. Donc, je voudrais simplement apporter, Maître  
4 Turmel, la... le vécu, au niveau de l'organisation.  
5 Moi, vous savez, je ne suis pas les opérations,  
6 comme madame Gosselin peut l'être, là, mais  
7 clairement, le bout que je voudrais ajouter, c'est  
8 que cet... ce virage santé et sécurité là, c'est  
9 vraiment, j'appellerais ça un changement de culture  
10 dans l'organisation.

11 Vraiment, lorsque l'organisation a réalisé,  
12 on a vécu sur des chantiers, des gens qui sont  
13 décédés, ça devient une situation qui est  
14 inacceptable. Personne, personne ne pense quitter  
15 la maison le matin, puis ne pas retourner chez lui  
16 le soir, alors c'est vraiment cette prise de  
17 conscience là que l'organisation a faite.

18 Et il y a eu une sensibilisation dans  
19 l'ensemble de l'organisation, que ce soit dans les  
20 opérations, que ce soit également au niveau de la  
21 santé... santé mentale des personnes dans toutes  
22 les équipes. Que ce soit, au niveau, je vous  
23 dirais, d'être exempts au niveau de l'utilisation  
24 du cellulaire au volant, comme maintenant, il n'y a  
25 plus personne qui fait ça.

1                   Donc, il y a vraiment eu un changement de  
2 culture, un emphase grand qui est mis sur la santé-  
3 sécurité, pour s'assurer d'être exemplaire, comme  
4 d'autres entreprises, et éviter que des gens se  
5 rendent au travail le matin qui ne retournent pas à  
6 la maison le soir.

7                   Donc, c'est vraiment ce qui a motivé  
8 l'organisation, c'est vraiment la pause qui a été  
9 prise. Je me rappelle de rencontres qu'on a eues  
10 avec... dans le temps, lorsque monsieur Boucher  
11 était là, des monteurs... On a fait venir des  
12 monteurs dans nos salles de réunion, à Montréal,  
13 pour pouvoir mieux comprendre leur réalité, mieux  
14 comprendre les événements qu'ils ont vécus, les  
15 risques associés à leur métier.

16                   Alors, il y a eu une très, très grande  
17 sensibilisation dans toute l'organisation, puis ça  
18 se reflète dans les opérations, ça se reflète  
19 partout dans l'organisation. Alors, c'est... je  
20 voulais apporter ça que... vraiment, là, c'est  
21 un... c'est un changement de culture qui est opéré  
22 dans l'organisation.

23 Me ANDRÉ TURMEL :

24 Q. [16] Alors, merci, Monsieur Verret, je suis heureux  
25 de l'entendre. Et comprenez-moi bien, les clients

1 que je représente croient aussi en la santé et  
2 sécurité au travail, et aux meilleurs standards de  
3 qualité, et à ce que vous avez dit, de manière  
4 générale. Personne ne peut s'opposer à ça. Mais je  
5 reviens à notre focus, ici.

6           Donc, la demande d'engagement, c'est  
7 déposer le texte, la déclaration ou le communiqué  
8 du PDG et/ou du président de HQT, là, à l'époque,  
9 en lien avec la nouvelle... ou le grand virage  
10 santé-sécurité. Donc, premier engagement.

11

12 E-5 (HQT) : Déposer le texte, la déclaration ou le  
13 communiqué du PDG et/ou du président  
14 de HQT de l'époque, en lien avec le  
15 virage santé et sécurité (Demandé par  
16 FCEI)

17

18 LE PRÉSIDENT :

19 Est-ce que... Ça, c'est le premier engagement, qui  
20 va être...

21 Me ANDRÉ TURMEL :

22 Oui.

23 LE PRÉSIDENT :

24 ... l'engagement numéro 5, je crois? Et celui-là,  
25 Maître Fréchette, c'est assez clair et contenu ou

1 c'est trop large?

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Oui, celui-là, il n'y a pas de souci.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Il n'y a pas de souci, O.K.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Vous savez, ça a un début et une fin.

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Bon, ça a un début et une fin. Le deuxième...  
10 l'engagement numéro... le suivant, c'est en lien  
11 avec... bien, à l'intérieur de ce dossier-ci, donc  
12 à l'intérieur du projet, donc... le document, ou le  
13 plan, ou le guide que suivent dorénavant... s'il y  
14 a un document qui existe, là, qui supporte ce grand  
15 virage-là santé et sécurité, qui est utilisé dans  
16 le projet actuel ou qui a été utilisé dans le  
17 projet actuel, donc focussé, là, sur les... le...  
18 ce projet. Et voilà.

19

20 E-6 (HQT): Déposer, s'il existe, le document  
21 supportant ou ayant supporté le virage  
22 santé et sécurité (Demandé par FCEI)

23

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 Permettez-moi juste une petite mise en garde, là,

1 puis...

2 Me ANDRÉ TURMEL :

3 Oui.

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 ... Maître Turmel, vous ne m'en voudrez pas, là,  
6 mais je ne voudrais pas qu'on recule un camion de  
7 quarante-cinq pieds (45 pi) avec des... rempli de  
8 documents, là, puis de normes de CSST, de nouveaux  
9 virages, là, qui vont s'appliquer à la fois... à la  
10 fois à nous-mêmes, à Hydro-Québec, ou à nos  
11 fournisseurs, d'autres exigences. Si vous  
12 permettez? On a bien compris l'engagement, Maître  
13 Turmel, puis madame Gosselin va vous identifier,  
14 là, avec son équipe, les éléments qui concernent  
15 spécifiquement, là, le virage, le moment... qui  
16 sont vraiment imbriqués dans le projet, là, qui ont  
17 eu un impact. Alors, on va, si vous permettez,  
18 cibler sur le projet Micoua, ramener ça, là, à la  
19 présentation de ce matin, je ne suis pas...

20 Me ANDRÉ TURMEL :

21 Tout à fait.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Je suis convaincu que vous aurez satisfaction.

24 Me ANDRÉ TURMEL :

25 Je pense qu'on s'entend, alors ça, c'est



1 l'engagement... Il est clair, cet engagement-là,  
2 d'accord?

3 LE PRÉSIDENT :

4 Numéro 6.

5 Me ANDRÉ TURMEL :

6 Numéro 6. Et ma dernière question là-dessus, à  
7 l'intérieur de ce huis clos, est-ce que HQ est  
8 capable de... pour ce projet-là, de chiffrer les  
9 coûts additionnels que ce grand virage-là a amenés  
10 dans le dossier? Donc, chiffrer, donc, c'est la  
11 conséquence, là, du questionnement et du témoignage  
12 de madame Gosselin, chiffrer dans ce projet,  
13 comment dire, le... comment dire, l'apport du grand  
14 virage en sécurité dans les coûts additionnels, si  
15 on peut le... j'espère que c'est assez clair, là.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Bien, demandez à maître Fréchette s'il a compris,  
18 là?

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 Oui, mais je pense que madame Gosselin va peut-être  
21 pouvoir offrir un premier niveau de réponse, là.

22 Les témoins se consultent avant d'aller vers...

23 LE PRÉSIDENT :

24 Je crois que maître Duquette voulait avoir un  
25 commentaire, s'il vous plaît?

1 Me LISE DUQUETTE :

2 Bien, en fait, les deux... l'engagement 6, c'est  
3 celui-là. Je me demandais s'ils étaient liés avec  
4 le point 6.1 de la planche 11 de 14 du projet de ce  
5 matin. Alors, je ne sais pas si... mais je vais  
6 laisser madame Gosselin répondre.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 C'est bien noté. Alors, Maître Turmel, si vous  
9 permettez, Madame Duquette, Monsieur le Président,  
10 on va probablement avoir un premier niveau de  
11 réponse à offrir, là.

12 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

13 R. Oui, bien, si on revient, peut-être, tout à  
14 l'heure, on avait un tableau, là, où on a explosé  
15 certains coûts. Donc, je pense que la réponse à  
16 votre question, elle est là.

17 Me ANDRÉ TURMEL :

18 Q. [17] O.K.

19 R. On l'avait, puis encore là, je vous rappelle que ce  
20 sont des coûts au meilleur de notre connaissance,  
21 là, parce que, dans ces coûts-là il y a des coûts  
22 directs, mais il y a aussi beaucoup beaucoup  
23 d'indirects qui sont difficiles, des fois, à  
24 repositionner, dans les bonnes rubriques de  
25 gestion, mais on a un coût, on a un coût d'acier,

1        disons, suite à la table, là, de reconception des  
2        pylônes, on a ajouté certaines pièces d'acier dans  
3        nos pylônes, qui permettent d'accéder, qui  
4        permettent, un, de monter plus facilement dans les  
5        pylônes pour les monteurs et qui permettent  
6        d'accéder à des endroits qui étaient jugés  
7        difficiles.

8                    Il faut comprendre que ces pylônes-là sont  
9        très gros et des fois, ça peut être, là, dix (10),  
10       quinze mètres (15 m), là, pour un monteur, donc, il  
11       y avait des endroits vraiment où il manquait de  
12       membrures.

13                    Donc, ça, c'est de l'acier supplémentaire,  
14       c'est du coût direct, là, assez facile à estimer et  
15       pour... puis après, bien, il y a, bien sûr, un peu  
16       de coûts liés à la construction de ce pylône-là.  
17       Mais, c'est principalement des coûts directs en  
18       acier qui vont faciliter, d'autre part. Ça fait  
19       qu'à la fin, le monteur devrait travailler de façon  
20       plus sécuritaire et être peut-être même plus  
21       rapide, là, parce qu'il devrait y avoir, en plus de  
22       garantir sa sécurité, au lieu d'avoir des pièces  
23       qui s'accrochent et qui fonctionnent mal ensemble,  
24       bien ça devrait faciliter le travail.

25                    Donc, c'est sûr que, au début du virage,

1 ces efforts-là vont de mander de l'ingénierie  
2 supplémentaire, vont demander de revoir nos plans,  
3 mais une fois que c'est fait, bien ça va pouvoir  
4 être réutilisé sur d'autres projets et ça va  
5 devenir transparent.

6 C'est ce qu'on appelle, c'est fee for  
7 design. C'est ce qu'on appelle de réaliser une  
8 ingénierie sécuritaire, de prendre les leçons  
9 apprises qui sont sur le chantier, puis de les  
10 intégrer à l'ingénierie de façon à améliorer le  
11 produit, tant pour la construction que pour  
12 l'exploitation, par la suite.

13 Donc, on va être gagnants en sécurité puis  
14 ça va aussi éviter des accidents, éviter des arrêts  
15 sur les chantiers qui eux aussi, ont des coûts  
16 importants.

17 Autre point, c'étaient les chemins d'accès,  
18 là. On a à peu près la moitié des coûts qui sont là  
19 qui sont en coûts directs, là, qui sont, dans le  
20 fond, pour éviter de faire des pentes trop  
21 abruptes, on va allonger un peu le chemin, le faire  
22 contourner, on va élargir des ponts provisoires,  
23 mettre plus de surveillance environnementale. Donc,  
24 on a un peu de coûts de gestion qui va être associé  
25 à ça, là. On va mettre un meilleur drainage de nos

1 chemins pour éviter qu'il y ait formation glaciale  
2 l'hiver, puis que nos véhicules se retrouvent dans  
3 le fossé.

4 Donc, c'est des mesures comme ça qui vont  
5 nous permettre de sauver beaucoup d'accidents, puis  
6 sauver des vies.

7 Q. [18] O.K. Merci beaucoup. Bien, effectivement, et  
8 je comprends que ce que vous venez d'indiquer,  
9 c'est tout à fait clair, là. C'est qu'il y a des  
10 coûts qui sont un peu saupoudrés à travers cette  
11 planche-là. Je ne sais pas si on peut la remettre.  
12 Mais ma question, c'est, si vous avez  
13 l'information, êtes-vous capable... Parce que vous  
14 avez dit effectivement donc, il y a des coûts ici  
15 et là, ingénierie, dans les chemins, et tout ça.  
16 Êtes-vous capable de dire, quoi, il y a dix pour  
17 cent (10 %) de coûts additionnels? Est-ce qu'on est  
18 capable de chiffrer un peu? Bref, parce que je vois  
19 qu'il n'y a pas de rubrique « hausse des coûts en  
20 santé et sécurité ». Ceux-ci, je comprends, sont  
21 saupoudrés à travers les coûts que vous indiquez,  
22 c'est exact, c'est ça?

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 Écoutez, Maître Turmel, je ne sais pas si vous avez  
25 le tableau devant vous.

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Oui, je l'ai.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 C'est la rubrique 2.

5 Me ANDRÉ TURMEL :

6 C'est ça, mais ma question à madame Gosselin,  
7 c'est, elle l'a bien expliqué, mais il n'y a pas de  
8 coûts spécifiques associés à santé et sécurité.

9 Q. [19] Je comprends que ces coûts sont imbriqués à  
10 travers les autres coûts, comme vous l'avez  
11 expliqué, Madame Gosselin, c'est exact?

12 Mme MARIE-JOSÉE GOSSÉLIN :

13 R. Non, ce que je voulais vous dire, c'est que, dans  
14 les coûts qui sont présentés au tableau, ce n'est  
15 pas seulement que le coût de l'acier, c'est aussi  
16 le coût de gestion supplémentaire associé à ça.  
17 Donc, dans la ligne 2, vous avez du tonnage d'acier  
18 en approvisionnement, en construction, mais vous  
19 avez aussi des frais associés en gestion que, nous,  
20 on a mis là. Donc, la ligne 2, là, ça serait... la  
21 ligne 2.2, ça serait votre...

22 Q. [20] O.K. O.K. Excusez-moi! Je n'avais pas bien vu.  
23 Je le vois. C'était trop petit. O.K. Parfait. Bien,  
24 je vous remercie. Dernière question. Peut-être  
25 juste sur...

1 LE PRÉSIDENT :

2 Est-ce que ça enlève votre engagement numéro 6?

3 Me ANDRÉ TURMEL :

4 Oui. 7, oui c'est ça. Mais on garde le 5 et le 6,  
5 Monsieur le Président.

6 LE PRÉSIDENT :

7 O.K.

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Q. [21] Maintenant, sur la pénurie de main-d'oeuvre et  
10 surtout pénurie de monteurs de ligne. Encore là, on  
11 a compris en général que, bon, cette pénurie-là,  
12 rareté de la main-d'oeuvre, on le comprend.  
13 Maintenant... Et ma question elle est dans ce  
14 dossier-ci, mais elle pourra se poser également  
15 hors du huis clos, c'est : y a-t-il des actions  
16 concrètes additionnelles qu'HQT a entreprises ou a  
17 décidé d'entreprendre dans le cadre de ce projet-  
18 là, premièrement? Parce qu'on est dans le projet,  
19 là. Au-delà de constater que cette pénurie-là de  
20 monteurs de ligne et de la jeunesse sur le  
21 chantier, la productivité, elle est affectée, vous  
22 l'avez bien expliqué, est-ce que, dans ce dossier-  
23 là, vous avez entrepris des actions précises pour  
24 contrer ce problème-là, le cas échéant? C'est ça ma  
25 première question. Au-delà de constater que ça

1 affectait la productivité et les coûts.

2 Mme MARIE-JOSÉE GOSSÉLIN :

3 R. Encore là, je vous ramène à la présentation. Je  
4 vous ai parlé de... Dans le fond, le volume des  
5 projets de ligne a beaucoup augmenté ces dernières  
6 années, là. Jusqu'en deux mille dix-sept (2017), le  
7 volume annuel était beaucoup plus bas qu'il l'est  
8 présentement. Ça a augmenté à partir de ce moment-  
9 là. Donc, en deux mille dix-huit (2018), c'est la  
10 première fois qu'on a fait face, à ma connaissance,  
11 à la pénurie de main-d'oeuvre.

12 Tout de suite, on a travaillé, comme je  
13 l'ai dit tout à l'heure, avec la CCQ pour  
14 comprendre, pour comprendre cette occupation-là, le  
15 métier de monteur, pour savoir comment était séparé  
16 le métier de monteur. Donc, on a compris que tous  
17 les monteurs de ligne, que ce soit de la  
18 distribution... Parce qu'il y a des monteurs, des  
19 monteurs qui vont aller dans un poteau de  
20 distribution ne vont pas nécessairement être  
21 volontaires pour aller dans de la ligne de  
22 transport avec des pylônes à soixante-cinq (65),  
23 soixante-dix mètres (70 m). Donc, il y a un nombre  
24 réservé qui travaille dans les lignes de transport  
25 haute tension.



1                   Donc, on a bien compris ça avec la CCQ en  
2 deux mille dix-huit (2018). On a, comme je l'ai dit  
3 tout à l'heure, mis en place un lissage à l'interne  
4 de notre courbe de main-d'oeuvre pour respecter la  
5 capacité limite du marché. On a aussi travaillé  
6 avec les écoles de monteurs, deux écoles au Québec,  
7 une sur la rive-sud et une en Gaspésie. Donc, on a  
8 travaillé avec ces écoles-là pour augmenter les  
9 classes, les finissants, puis pour faciliter leur  
10 intégration dans le marché.

11                   Et la meilleure chose qu'on peut faire...  
12 On a travaillé aussi avec l'ACRGTQ pour bien  
13 comprendre les besoins du marché. Puis la meilleure  
14 chose qu'on peut faire, c'est de garder notre  
15 carnet de commandes le plus stable possible pour  
16 garder cette main-d'oeuvre-là au Québec, parce  
17 qu'il y a des ententes avec les provinces  
18 limitrophes qui fait que si on n'a pas de travail  
19 au Québec, les monteurs peuvent aller travailler en  
20 Ontario, puis ça accentue, ça accentue la pénurie.  
21 Donc, c'est ça les choses qu'on met en place pour  
22 palier à ce problème-là.

23 Q. [22] Je vous remercie. Ça termine mes questions.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Ça termine vos questions, Maître Turmel?

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Oui.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Ce serait peut-être un bon moment pour la pause.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Oui, c'est ça, à dix heures trente (10 h 30). Une  
7 pause de quinze (15) minutes ou dix (10) minutes?

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Je pense que quinze (15) minutes ce serait d'à-  
10 propos.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Quinze (15) minutes. Alors, je vois maître...

13 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

14 Excusez-moi, Monsieur le Président!

15 LE PRÉSIDENT :

16 Oui.

17 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

18 On aurait besoin d'environ quinze (15), vingt (20)  
19 minutes pour... On aimerait revoir les questions  
20 qu'on avait posées par écrit pour voir qu'est-ce  
21 que, selon nous, a été répondu adéquatement puis  
22 qu'est-ce qui resterait à poser comme questions au  
23 panel. Ça nous prendrait environ quinze (15), vingt  
24 (20) minutes si c'est possible.

25 LE PRÉSIDENT :

1           Donc à dix heures cinquante (10 h 50).

2           Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

3           Oui, c'est parfait.

4           Me YVES FRÉCHETTE :

5           Alors, dans la perspective de maître David de  
6           limiter la durée future, alors c'est excellent. Je  
7           n'ai pas de difficulté pour vingt (20) minutes de  
8           notre côté.

9           LE PRÉSIDENT :

10          Est-ce que maître Neuman est là?

11          Me DOMINIQUE NEUMAN :

12          Oui, je suis là.

13          LE PRÉSIDENT :

14          Est-ce que vous aurez des questions? Parce que vous  
15          aviez mis une dizaine de minutes.

16          Me DOMINIQUE NEUMAN :

17          Je n'aurai pas de questions au panel.

18          LE PRÉSIDENT :

19          Vous n'aurez pas de questions. Donc, il reste  
20          seulement OC à ce moment-là. Donc, on peut prendre  
21          vingt (20) minutes et revenir à onze heures moins  
22          dix (10 h 50), dix heures cinquante (10 h 50).

23          Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

24          Merci.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Ça vous convient?

3 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

4 C'est parfait. Merci.

5 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

6

7 REPRISE DE L'AUDIENCE

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Quand vous serez prêt. Le panel est installé. Quand  
10 vous serez prêt, Monsieur le Président. Le panel  
11 est installé.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Maître Fréchette, j'imagine? OC. Excusez-moi!

14 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

15 Oui. Maître David.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Est-ce que vous êtes en mesure de nous informer  
18 approximativement du temps pour cette portion-là à  
19 huis clos de votre part?

20 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

21 J'estime quinze (15) minutes. Évidemment, dix (10),  
22 quinze (15) minutes, ça dépend évidemment des  
23 réponses qui nous sont fournies et de la longueur  
24 des réponses qui nous sont fournies également.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Alors, allez-y, Maître.

3 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

4 Q. [23] La première question, et je ne sais pas qui  
5 sur le panel devra répondre, je VOUS laisse décider  
6 entre vous. On parle ici d'ampleur, de dépassement  
7 de coûts d'environ vingt-cinq pour cent (25 %)  
8 grosso modo dans ce projet-ci. La question c'est :  
9 À part du projet Micoua-Saguenay est-ce qu'il y a  
10 d'autres projets qui ont connu des hausses de coûts  
11 de cette ampleur-là pour les mêmes raisons? Puis  
12 quand je parle des mêmes raisons, je parle des  
13 trois grandes catégories que vous avez identifiées  
14 à la planche 7 de votre présentation ce matin.

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Écoutez, je vais m'objecter à la question dans un  
17 premier temps. On est ici pour discuter du dossier  
18 Micoua, pas pour faire le procès de la gestion des  
19 projets de façon générale du Transporteur, puis  
20 faire un historique des dossiers passés. Alors, je  
21 m'objecte à la question sur la base de la  
22 pertinence. Ça ne concerne pas le projet Micoua.  
23 S'il y a des questions sur le projet Micoua, on est  
24 tous ici prêts à y répondre. Il ne s'agit pas, là,  
25 de faire une recherche à l'aveuglette sur les

1 divers écarts qu'on a connus dans des projets  
2 antérieurs. Alors, l'objection est formulée,  
3 Monsieur le Président.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître David?

6 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

7 Oui. Honnêtement, ma question porte exactement sur  
8 le projet Micoua-Saguenay. Je veux savoir si  
9 Micoua-Saguenay, c'est un cas d'exception ou ce  
10 n'est pas un cas d'exception. C'est ça que je veux  
11 savoir. Et la question, elle est tout à fait  
12 pertinente.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 La question, ici c'est une question, peut-être que  
15 j'avais mal compris, Maître David, vous me  
16 pardonnerez, mais on ne fournira pas un... on ne  
17 passera pas à travers un historique des suivis des  
18 projets d'Hydro-Québec. Mais en ce qui concerne le  
19 projet Micoua-Saguenay, s'il se compare aux autres,  
20 et caetera, ça, il n'y a pas de souci. Sur cette  
21 base-là, on s'entend. La question est posée au  
22 panel.

23 LE PRÉSIDENT :

24 D'accord.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Je retire l'objection, mais dans la mesure de ce  
3 que je viens de vous mentionner, on se comprend.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître David, dans le respect de ce qui vient  
6 d'être énoncé.

7 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8 Oui.

9 Q. [24] Alors, voulez-vous que je répète la même  
10 question?

11 M. STÉPHANE VERRET :

12 R. Non, ça va aller.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Vous l'aviez ciblée sur Micoua, je pense.

15 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

16 Q. [25] Je veux savoir si, à part du projet Micoua-  
17 Saguenay, il y a d'autres projets qui ont connu des  
18 dépassements de coûts de cette ampleur-là. Est-ce  
19 que Micoua-Saguenay c'est un cas d'exception ou il  
20 y en a d'autres? C'est ça la question.

21 M. STÉPHANE VERRET :

22 R. Je vous inviterais, Maître David, à regarder...

23 Vous savez, le rapport annuel qu'on produit à la  
24 Régie fait état du suivi des coûts de l'ensemble  
25 des projets majeurs qui sont autorisés à la pièce à

1 la Régie. Donc, dans le cadre de ce rapport annuel-  
2 là, vous allez avoir donc un suivi des coûts de  
3 tous ces projets-là avec une projection des coûts.  
4 Puis également lorsqu'on a un projet qui dépasse de  
5 quinze pour cent (15 %) son coût autorisé par le  
6 conseil d'administration, il y a une nouvelle  
7 autorisation qui est demandée auprès du conseil. Et  
8 il y a un suivi administratif qui est réalisé  
9 auprès de la Régie pour expliquer le dépassement  
10 des coûts qui peut en découler. Donc, vous allez  
11 pouvoir retrouver également ces suivis  
12 administratifs-là. Il y en a qui sont déposés dans  
13 la preuve déjà aujourd'hui, qui est pertinent à  
14 l'étude des dossiers... des tarifs vingt et un (21)  
15 et vingt-deux (22). Laissez-moi juste une seconde,  
16 je vais essayer de retrouver à quel endroit. Je  
17 pense que c'est dans la pièce HQT-5. Oui, HQT-5,  
18 Document 1. Et vous avez, à partir de la page 63,  
19 en liasse, vous avez des suivis administratifs sur  
20 différents projets qui ont été... qui ont été  
21 déposés, avec certains dépassements de coûts, là,  
22 associés à ces projets-là.

23 Q. [26] O.K. J'admets que, ma question, elle est peut-  
24 être plus qualitative de nature. Mais au fond, j'en  
25 viens à la planche 7. Mon intérêt porte sur les



1 grandes lignes de justificatifs que vous avez  
2 évoqués ce matin qui sont de trois sortes. Il y a  
3 les conditions de terrain plus sévères et  
4 l'amélioration de la Santé et sécurité au travail;  
5 deuxième grande catégorie, les conditions de  
6 marchés défavorables; troisième catégorie, frais  
7 financiers. La question, c'est : est-ce qu'il y a  
8 d'autres projets où c'est ces mêmes trois facteurs-  
9 là qui ont été des enjeux principaux qui  
10 expliquaient les dépassements de coûts?

11 Me YVES FRÉCHETTE :

12 Encore une fois, l'objection, si ça concerne  
13 d'autres projets... Si c'est toujours dans la  
14 perspective Micoua, Maître David, ça il n'y a pas  
15 de souci. Mais pour des explications sur d'autres  
16 projets, il y a toujours l'objection, là. Alors,  
17 vous pouvez certainement expliquer à partir de la  
18 planche 7.

19 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

20 Alors, j'ai pas besoin de voir... Monsieur le  
21 Greffier, là, vous pouvez enlever la pièce, là, du  
22 tableau. Donc, voilà je maintiens ma question. Je  
23 m'en remets à la formation si vous évaluez qu'elle  
24 est pertinente ou non.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Je vous réitère encore une fois, c'est pas pour...

3 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

4 J'ai entendu votre objection, Maître Fréchette. Ça  
5 fait trois fois que vous la formulez.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Bien, écoutez, c'est parce que vos questions, à  
8 chaque fois, débordent du cadre établi. On est tout  
9 à fait à l'aise de faire le suivi du projet Micoua,  
10 d'expliquer ces rubriques comme on a fait ce matin.  
11 Mais on ne fera pas la genèse complète de la  
12 gestion des projets de TransÉnergie. Monsieur  
13 Verret a été assez sympathique pour vous donner les  
14 références.

15 Alors, on est ici pour le projet Micoua,  
16 c'est ce qui a été décidé par la Régie, à votre  
17 initiative d'ailleurs. Alors, dans la mesure où vos  
18 questions concernent l'évolution des coûts du  
19 projet Micoua, il n'y a aucune difficulté là-  
20 dessus.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Maître David, Maître Fréchette, la formation  
23 considère qu'on est ici pour parler du dossier  
24 Micoua et non pas de l'ensemble des dossiers. Vous  
25 avez fait état de savoir si Micoua était un cas

1 d'exception. Ça devrait arrêter là. On n'a pas  
2 besoin d'explorer d'autres projets, mais simplement  
3 de savoir ce qu'il en est de Micoua.

4 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

5 D'accord. Alors, peut-être si, dans ce cas-là, le  
6 panel pourrait répondre à la question : est-ce que  
7 le projet Micoua-Saguenay est un cas d'exception ou  
8 non?

9 R. Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

10 Marie-Josée. Oui, le projet Micoua-Saguenay est un  
11 cas d'exception puisqu'on n'a pas beaucoup de  
12 grands projets de cette ampleur.

13 Q. [27] Mais, est un cas d'exception pour quelle  
14 raison? À cause de l'ampleur du dépassement ou à  
15 cause des raisons qui expliquent le dépassement?

16 M. STÉPHANE VERRET :

17 R. Donc en complément, Marie-Josée.

18 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

19 R. L'ensemble, les deux, les deux réponses, en fait,  
20 l'ampleur du dépassement et les raisons.

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Q. [28] D'accord.

23 M. STÉPHANE VERRET :

24 R. Si vous me permettez, Maître David, j'aimerais  
25 apporter un complément de réponse, là. Alors, ce

1 projet-là, vous l'avez mentionné dès au départ, au  
2 niveau du pourcentage de dépassement qui était de  
3 l'ordre de vingt-cinq, vingt-six pour cent (25 %-  
4 26 %), là, de dépassement. Ce qui n'est pas... ce  
5 qui n'est pas, je dirais complètement à l'extérieur  
6 des niveaux de dépassements qu'on a pu observer  
7 dans d'autres... dans d'autres projets.

8           Donc, si vous demandez si c'est une  
9 exception, en termes de pourcentage, ce n'est pas  
10 une exception. Là où le dépassement est supérieur à  
11 d'autres dépassements, c'est au niveau du montant  
12 total. Et ça, comme madame Gosselin vient de le  
13 mentionner, c'est en raison de l'ampleur du projet  
14 de... d'un projet de ligne important, majeur qui...  
15 qui est assez unique, là, dans l'organisation.

16 Q. [29] O.K. D'accord. Comme vous le savez, on avait  
17 déposé des questions d'audience écrite sur la  
18 preuve confidentielle. Malheureusement, je n'ai pas  
19 la cote devant moi, je ne sais pas si vous me  
20 donnez un instant, je veux juste trouver la cote.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Q. [30] Ça semble être O-0021.

23 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

24 C'est bien ça? En audience. Non. Exactement,  
25 excusez-moi, alors 21. Donc, il y avait à la page

1 6, Monsieur le Greffier... bien peut-être que vous  
2 pouvez revenir en arrière juste à la page 5 parce  
3 que je voulais juste attirer l'attention à une des  
4 références, qui provient de la cause annuelle, du  
5 rapport annuel. Et on voit ici un extrait des  
6 explications des écarts majeurs, qui provient du  
7 rapport annuel. Et on voit sous la rubrique  
8 « informations supplémentaires » justement  
9 « inflation et conditions de marché », la troisième  
10 ligne : « Octroi de deux contrats majeurs en  
11 Ontario mobilisant un des quatre entrepreneurs  
12 lignes au Québec ». Donc, si on peut revenir à la  
13 page 6, la question 2.2 et les sous-questions. On  
14 n'a pas eu de réponse dans la présentation de ce  
15 matin, donc j'apprécierais si vous pourriez  
16 répondre à ces questions-là. Je peux les verbaliser  
17 si vous le souhaitez. Monsieur le Président, est-ce  
18 que vous voulez que je les répète à voix haute?

19 LE PRÉSIDENT :

20 Ce serait bien pour les transcriptions.

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Q. [31] D'accord. Alors la question c'est : veuillez  
23 indiquer comment l'octroi de deux contrats majeurs  
24 en Ontario, mobilisant un des quatre entrepreneurs  
25 lignes au Québec - c'est la référence que je vous

1 ai pointée tantôt - a un impact sur la hausse de  
2 coûts du projet.

3 La première sous-question : quel est  
4 l'impact monétaire de ce facteur sur la hausse de  
5 coûts décrite dans le tableau. Je peux poser les  
6 autres sous-questions ou on y va un par un?

7 LE PRÉSIDENT :

8 Ça dépend si les témoins sont prêts à répondre.

9 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

10 R. Oui, je préfère y aller un par un.

11 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

12 Q. [32] D'accord.

13 R. Donc, dans le fond ce que je vous ai dit tout à  
14 l'heure c'est qu'Hydro... pour les lignes à sept  
15 trente-cinq (735) on a quatre entrepreneurs  
16 qualifiés au Québec capable de les construire. Ces  
17 entrepreneurs-là, certains d'entre eux travaillent  
18 à l'extérieur au Canada dans d'autres provinces,  
19 donc c'est sûr que... puis je vous ai dit aussi  
20 qu'il y a des ententes entre les provinces  
21 limitrophes pour la circulation de la main-d'oeuvre  
22 de la construction.

23 Donc, c'est sûr que quand on a vu en deux  
24 mille dix-neuf (2019) un de nos entrepreneurs  
25 obtenir un gros contrat, là, avec les utilités

1 ontariennes, bien ça nous a apparu un risque assez  
2 important peut-être d'avoir un marché qui serait  
3 moins compétitif parce qu'on a eu peur que cet  
4 entrepreneur-là ne soumissionne pas sur nos  
5 projets, puis on a aussi pensé que la main-d'oeuvre  
6 pourrait aller travailler. Quand on a un très gros  
7 contrat en Ontario comme ça, qui va durer deux-  
8 trois ans, bien ça fait une... un travail assuré  
9 pour les monteurs.

10           Donc, c'est un risque qu'on a identifié  
11 puis qu'on pensait qu'il pouvait se répercuter, là,  
12 dans les coûts qu'on obtiendrait par perte de  
13 compétitivité, puis peur des entrepreneurs d'une  
14 pénurie accentuée. C'est pour ça que ça a été  
15 souligné.

16 Q. [33] O.K. Puis êtes-vous capable d'attribuer un  
17 impact monétaire à ce facteur-là?

18 R. Non, absolument pas. Comme je vous ai dit tout à  
19 l'heure, les coûts... on a... on a toujours... on  
20 fait en sorte d'avoir une publication de contrat  
21 qui ferait en sorte qu'on aurait plusieurs  
22 soumissionnaires, donc on a mis en place des  
23 mesures pour obtenir les meilleurs prix, puis on a  
24 pris les mesures pour palier à la pénurie de main-  
25 d'oeuvre, dont l'ajout du quatrième contrat pour

1 s'assurer de limiter cette pénurie-là. Mais quel  
2 poids... quel poids ça a eu dans nos prix, comment  
3 on les a aidés puis qu'est-ce que ça aurait été  
4 sinon, puis quel... on n'a pas cette information-  
5 là.

6 Q. [34] La prochaine question au fond je vais aller au  
7 2.2.3, là, je saute la 2.2.2. Est-ce que vous  
8 pouvez indiquer si Hydro-Québec utilise  
9 généralement des contrats forfaitaires avec ses  
10 fournisseurs liés au poste de coûts de  
11 construction?

12 R. À ma connaissance, les contrats forfaitaires sont  
13 plutôt utilisés pour le marché peut-être du  
14 bâtiment. En grand projet, là, de génie civil ce  
15 sont plutôt des contrats... on a des bordereaux à  
16 prix fixe, c'est-à-dire un prix qui est  
17 forfaitaire, mais pour chaque... chaque point du  
18 bordereau. Donc, on a des bordereaux détaillés avec  
19 des prix fixes, sur lesquels l'entrepreneur  
20 soumissionne. Le MTQ, par exemple, va faire la même  
21 chose. Ça nous permet de mieux gérer les  
22 changements de quantité au bordereau.

23 Par exemple, on va avoir un prix pour  
24 excaver des quantités de roc. Et, bien, ça, dans un  
25 grand projet de deux cent soixante-deux kilomètres



1 (262 km) où on a plusieurs plusieurs fondations, on  
2 a des relevés, on a une image. On a des estimations  
3 des quantités de roc, mais il va y avoir des  
4 changements à coup sûr. Donc, ce type de bordereau-  
5 là est beaucoup plus facile pour gérer les écarts.

6 Q. [35] D'accord, merci. Vous pouvez enlever le  
7 document de l'écran, Monsieur le Greffier.  
8 Prochaine question, vous avez parlé, pendant votre  
9 présentation, du projet Chamouchouane-Bout-de-  
10 l'île qui traverse le Parc des Laurentides. Savez-  
11 vous si le niveau de sévérité du terrain est  
12 similaire dans ce projet-là qu'il ne l'est dans le  
13 projet Micoua-Saguenay? En passant, ce panel-ci  
14 m'aide beaucoup à améliorer ma connaissance de la  
15 géographie du Québec.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 C'est excellent, là, mais c'est toujours dans la  
18 perspective de réponse, vous permettez, Maître  
19 David, dans la perspective de l'impact du projet, à  
20 l'égard du projet Micoua, on s'entend.

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Oui, exact.

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 On ne fait pas le suivi du projet Chamouchouane,  
25 ici, là.

1 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

2 On est sur la même longueur d'onde.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 C'est bien.

5 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

6 R. Bien, pour répondre à votre question, le projet  
7 Chamouchouane-Bout-de-l'île était en terres  
8 publiques, là, en Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean,  
9 mais on était dans la plaine agricole, dans toutes  
10 les sections du Sud.

11 Donc, le terrain, selon moi, était moins  
12 accidenté dans le projet Chamouchouane-Bout-de-  
13 l'île. On n'avait pas les pentes abruptes qu'on a  
14 dans le projet Micoua.

15 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

16 Q. [36] D'accord. Peut-être, pour être un peu plus  
17 précis, ce qui m'intéressait, c'était cette partie  
18 du projet qui se situe dans le Parc des  
19 Laurentides.

20 R. Hum...

21 Me YVES FRÉCHETTE :

22 Écoutez, c'est selon votre mémoire. On se comprend,  
23 Maître David, là.

24 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

25 Oui, oui.

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 On est très près, là.

3 R. Là, vous me parlez du Parc des Laurentides pour le  
4 projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île?

5 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

6 Q. [37] Oui, si vous le savez.

7 R. Est-ce qu'on passait vraiment dans... Avez-vous un  
8 secteur en particulier, parce que, là, ma  
9 connaissance en géographie du Québec est limitée,  
10 là. On passait à Saint-Michel-des-Saints? C'est-tu  
11 vraiment dans le Parc des Laurentides, ça?

12 Q. Honnêtement, Madame, vous avez atteint ma limite de  
13 la connaissance géographique de ce projet-là. Je  
14 sais qu'il passe par le Parc des Laurentides,  
15 mais...

16 R. Euh... Le Parc des Laurentides, mais on est en  
17 Haute-Mauricie. À ma connaissance, on n'est pas  
18 dans le Parc des Laurentides.

19 Q. Ah, O.K., bon. Alors, un petit moment. À la planche  
20 8 de votre présentation de ce matin. Ce n'est pas  
21 nécessaire de le mettre à l'écran, là. Vous avez  
22 donc expliqué la répartition entre les pylônes  
23 rigides et des pylônes haubanés.

24 Est-ce que pour, toujours la ligne  
25 Chamouchouane-Bout-de-l'Île à laquelle vous avez

1 fait référence pendant votre présentation, est-ce  
2 que vous connaissez la répartition de ces deux  
3 catégories de pylônes-là pour ce projet-là?

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 Encore une fois, si vous me le permettez. Je vais  
6 m'objecter, là. On ne fait pas le suivi du projet  
7 Chamouchouane. On ne parle pas du projet  
8 Chamouchouane, ici, on fait le suivi du projet  
9 Micoua, qui est un premier niveau de réponse, là,  
10 très général qui peut vous être offert, pour  
11 question qu'on progresse, si vous me le permettez,  
12 Madame David, mais sinon, là.

13 Alors, est-ce que les témoins, est-ce que  
14 vous avez un souvenir ou une réponse générale, là.  
15 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

16 R. Rapidement, je peux vous dire que pour le projet  
17 Chamouchouane-Bout-de-l'île, on avait plus de mille  
18 (1000) pylônes et on avait un poids d'acier à peine  
19 supérieur au poids d'acier de Micoua. Ce qui veut  
20 dire qu'on avait beaucoup, beaucoup moins de  
21 pylônes rigides. On en avait seulement dans les  
22 sections du Sud. Possiblement quelques uns en  
23 section 4 puis surtout en plaines agricoles, en  
24 section 5.  
25

1 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

2 Q. O.K. Je vous remercie. Je vais aller, maintenant,  
3 je suis à la planche 11 de votre présentation de ce  
4 matin. Et de façon plus précise...

5 M. STÉPHANE VERRET :

6 R. Est-ce possible de mettre à l'écran?

7 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8 Oui, de le mettre à l'écran, c'est ça que j'allais  
9 dire. Merci. Donc, je suis à la... au numéro 3, là,  
10 si on suit la numérotation qui est à gauche, qui  
11 est intitulée « Augmentation des frais financiers  
12 dus notamment à la hausse des coûts du projet et  
13 aux retards dans les autorisations  
14 gouvernementales. » Alors, mes questions portent  
15 sur ces retards concernant les autorisations  
16 gouvernementales. Pouvez-vous nous préciser de  
17 quelles autorisations gouvernementales on parle,  
18 ici?

19 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

20 R. Oui. Les... Dans le fond, le... le projet était  
21 soumis à différentes autorisations. Il y a eu celle  
22 de la Régie de l'énergie qu'on a reçue en juillet  
23 deux mille dix-neuf (2019), je pense, à l'été deux  
24 mille dix-neuf (2019). Il y a le décret, mais  
25 surtout le décret ministériel, là, l'article 31,

1 qui est arrivé la même année, qui a été... qui est  
2 suivi dans un projet de ligne, là, ou dans tout  
3 projet, de l'article 22 pour le déboisement. Donc,  
4 les derniers à être arrivés, ce sont les décrets...  
5 les articles 22 permettant le déboisement de la  
6 ligne, par le ministère de l'Environnement du  
7 Québec.

8 Q. [38] O.K. Est-ce que ça fait le tour des  
9 autorisations dont on parle ici?

10 R. Oui, bien, dans le fond, on ne peut pas... L'enjeu,  
11 c'est qu'on devait déboiser dès le mois de juin.  
12 Donc, couper l'ensemble des arbres, là, avant  
13 l'hiver. Et on a pu seulement débiter le  
14 déboisement, là, tard à l'automne, au mois de  
15 décembre, parce que les autorisations... Avant de  
16 couper un premier arbre, ça nous prend le permis de  
17 déboisement, qui est l'article 22 du Ministère.  
18 Donc, c'est cet article... c'est ce permis-là qui  
19 nous a retardé, là, la publication et l'octroi des  
20 contrats de déboisement.

21 Q. [39] Puis, qu'est-ce qui explique ces retards? Est-  
22 ce qu'il s'agit d'un délai du côté du gouvernement  
23 ou est-ce qu'il s'agit d'une non-conformité aux  
24 exigences, de la part d'Hydro-Québec?

25 R. C'est plutôt le nombre... Dans chaque projet, il y

1 a vraiment un nombre important de permis à sortir,  
2 à émettre pour le gouvernement. Puis, chacun de ces  
3 permis-là, bien, le gouvernement doit consulter les  
4 communautés autochtones pour l'utilisation des  
5 chemins, donc c'est sûr que, des fois, on n'est pas  
6 toujours en contrôle des délais, là. Donc, il y a  
7 eu une... Il y a beaucoup, beaucoup de permis à  
8 sortir, puis il y a eu des consultations de faites,  
9 et ça a eu un peu de retard.

10 Q. [40] Donc, les retards sont plus du côté du  
11 gouvernement et non pas d'Hydro-Québec, je  
12 comprends bien votre réponse.

13 R. Bien, peut-être des deux côtés. Je veux dire, on...  
14 Il n'y a pas de... Je pense que les délais ont été  
15 corrects, là. On a travaillé avec le gouvernement  
16 pour répondre du mieux qu'on a pu à leurs  
17 questions, puis recevoir, mais je ne veux pas... Je  
18 ne sais pas où sont les délais, là, il n'y a pas de  
19 règle, là... Le Ministère a sans doute émis des...  
20 les permis aussi vite qu'ils ont pu. Comme je vous  
21 dis, il y a plusieurs permis à émettre, il y a  
22 plusieurs consultations, puis il y a un travail qui  
23 doit être fait et qui a été fait, puis les permis  
24 sont arrivés avec quatre mois de retard sur  
25 « notre » échéancier, sur notre prévision.

1 Q. [41] O.K. Puis, ce serait une des raisons qui  
2 explique un dépassement de l'ordre de vingt-neuf  
3 virgule deux millions (29,2 M)?

4 R. [REDACTED]

5 [REDACTED]

6 [REDACTED]

7 [REDACTED]

8 [REDACTED]

9 Q. [42] O.K. Vous ne savez pas quelle est l'ampleur du  
10 montant associé au retard gouvernemental? Des  
11 autorisations, excusez.

12 R. Non, parce que quand on retarde un projet... Ce  
13 retard-là, c'est quatre mois, mais je ne peux pas  
14 vous dire si ce retard de quatre mois a  
15 effectivement eu quatre mois de retard sur le  
16 projet, parce que l'ensemble des retards, on  
17 travaille ensuite pour refaire un échéancier  
18 critique et refaire l'ensemble de tout nos... de  
19 tous les événements, fait en sorte qu'on va finir  
20 le projet environ huit mois plus tard que prévu,  
21 mais on ne peut pas connaître la part exacte, là,  
22 du retard qui est dû au retard des autorisations  
23 gouvernementales. Donc, on peut penser qu'il y a  
24 une partie qui est due à ça, là. Comme je vous dis,  
25 il y a quatre mois de retard dans le début de nos



1 travaux de déboisement.

2 Q. [43] O.K. Ma dernière question, j'aimerais juste  
3 clarifier, peut-être que vous l'avez dit lors de  
4 votre présentation, mais je... c'est un point  
5 important qu'on aimerait juste clarifier, là. À la  
6 planche 7 on a parlé des trois grandes  
7 justifications des dépassements, dont la première  
8 justification c'est les conditions de terrain  
9 sévères, améliorations SST. Excusez-moi, on  
10 retourne à la planche 11 maintenant.

11 On essaie, nous, de... disons d'isoler  
12 l'impact des conditions de terrain plus sévères. Ça  
13 fait que ma question du deux cent huit millions  
14 (208 M), qui est le total en bas, quel est le  
15 montant associé aux conditions de terrain plus  
16 sévères que prévu? Si évidemment vous n'êtes pas en  
17 mesure de répondre à cette question-là de vive  
18 voix, bien vous pourriez répondre par voie d'un  
19 engagement.

20 R. Vous avez à l'écran le tableau où on a tenté, comme  
21 je vous l'ai dit tout à l'heure, de donner le  
22 poids, là, de chacune des... des contrain... des  
23 nouvelles contraintes vécues. Ça fait que vous avez  
24 à la ligne 2.1 [REDACTED]

25 [REDACTED] Par ça, on... par

1

2

3

4

5

6

[REDACTED], à cause... à cause du territoire plus abrupte. Ça fait que ce serait cette ligne-là. La ligne 2.1, qui répond à votre question.

7

Q.

8

9

10

11

R. Oui, dans cette partie-là vous avez [REDACTED]

12

13

14

15

16

Q. [45] O.K. Juste une petite pause, je veux juste parler à mon analyste une minute, Monsieur le Président.

19

LE PRÉSIDENT :

20

C'est bien.

21

Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22

Q. [46] Donc, je suis de retour. Dernière petite

23

question, c'est dans la même lignée que ce que je

24

viens de vous poser. Si je comprends bien également

25

votre réponse, Madame Gosselin, ça voudrait dire

1 qu'à [REDACTED]  
2 [REDACTED]  
3 [REDACTED]  
4 [REDACTED]  
5 [REDACTED]  
6 [REDACTED]  
7 [REDACTED]  
8 [REDACTED]

9 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

10 R. Ces coûts de construction-là sont dus vraiment au  
11 marché défavorable en effet.

12 Q. [47] Au marché défavorable?

13 R. Au marché défavorable, perte de rendement,  
14 inflation, donc c'est... c'est le premier item. Ça  
15 exclut donc les changements techniques.

16 Q. [48] O.K. Alors voilà, bien ce sont mes questions.  
17 Je remercie beaucoup le panel et j'offre mes  
18 salutations à maître Fréchette.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci.

21 Me YVES FRÉCHETTE :

22 Salutations acceptées, Maître David.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Maître De Repentigny? Pas de questions. Monsieur  
25 Dumas? Maître Duquette?

1 INTERROGÉS PAR LA FORMATION :

2 Me LISE DUQUETTE :

3 Q. [49] Bonjour. Trois petites questions quiz. Ça va  
4 être des petites questions. Juste pour être sûre de  
5 bien comprendre. Alors vous avez indiqué un peu  
6 plus tôt que pour les coûts qui sont liés à la CSST

7 [REDACTED]

8 [REDACTED] je vais  
9 reprendre mon autre document ici, ça va être écrit  
10 plus gros. Excusez-moi. Voilà. [REDACTED]

11 [REDACTED]

12 [REDACTED]

13 [REDACTED]

14 [REDACTED]

15 [REDACTED]

16 [REDACTED] où vous nous

17 aviez dit que ça prenait plus de monde sur le  
18 terrain, plus d'infirmières, plus d'ambulances ou  
19 hélicoptères ou autre pour s'assurer que dans les  
20 trente (30) minutes, s'il y avait un incident sur  
21 un... sur le chantier, que ça requérait plus de  
22 gens de gestion et que vous aviez augmenté en  
23 conséquence, là, cette ligne de coûts-là. Est-ce  
24 que j'ai bien compris?

25

1 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

2 R. [REDACTED]

3 [REDACTED]

4 [REDACTED] mais la loi n'a pas  
5 changé, hein. Le trente minutes (30 min)  
6 d'intervention était là aussi sur Chamouchouane-  
7 Bout-de-l'Île et avant le grand virage SST de  
8 l'entreprise, là. Donc, c'est plus une correction  
9 du réel, là, qu'on a fait dans le projet Micoua,  
10 par rapport au vécu de Chamouchouane-Bout-de-l'Île.  
11 On ne l'associe pas à un changement de nos façons  
12 de faire ou à un changement de normes, là.

13 En fait, c'est une meilleure connaissance  
14 des coûts réels sur un grand chantier d'envergure.  
15 Ce que j'ai voulu expliquer, j'ai voulu expliquer  
16 pourquoi on devait dépenser autant d'argent dans un  
17 grand chantier, c'est parce que ça prend  
18 effectivement beaucoup de monde pour respecter la  
19 loi qui est le trente minutes (30 min)  
20 d'intervention. Puis on a vécu Chamouchouane, on a  
21 pris ce balisage-là en termes de gestion de  
22 contrat, gestion de projets et les infirmeries,  
23 puis on a répété ça sur Micoua, mais ce n'est pas  
24 lié à notre virage d'entreprise, comme tel, là.

25 Q. [50] D'accord. Alors, ce que vous avez fait, dans

1 le fond, c'est que, là, je dis n'importe quoi, là,  
2 mais le taux qui était appliqué précédemment pour  
3 cette ligne de coûts là, bien vous avez ajusté le  
4 nouveau taux, face à la connaissance du projet  
5 Chamouchouane et vous avez augmenté, en  
6 conséquence, cette ligne de coûts là, qui est lié à  
7 la gestion du projet, mais donc, je dis n'importe  
8 quoi comme chiffre, là, mais s'il était à cinq pour  
9 cent (5 %) avant, vous l'avez augmenté à sept (7),  
10 en fonction de Chamouchouane?

11 R.

12

13

14

15

16 Mais comme je vous l'ai rappelé tout à  
17 l'heure, ce tableau-là a été fait au meilleur de  
18 notre connaissance, puis ces coûts de gestion  
19 supplémentaires de chaque rubrique, là, sont très  
20 difficiles à départager, là, entre les différentes,  
21 entre les différentes lignes, là. Donc, ce n'est  
22 pas une, ce n'est pas une précision absolue.

23 Q. [51] D'accord, je vous remercie. Monsieur Verret,  
24 vous avez mentionné tantôt que le dépassement de  
25 coûts en pourcentage était de vingt-cinq (25),

1 vingt-six pour cent (26 %) pour le projet Micoua  
2 Saguenay. La question que j'ai pour vous, [REDACTED]

3 [REDACTED]

4 [REDACTED]

5 [REDACTED]

6 [REDACTED]

7 [REDACTED]

8 [REDACTED]

9 M. STÉPHANE VERRET :

10 R. Bien, si on fait l'équation comme ça, c'est  
11 mathématique, là. Vous allez arriver à... vous  
12 allez arriver à cette réponse-là, effectivement.  
13 Mais...

14 Q. [52] En fait, ma question devrait être formulée,  
15 bon, oui, parce qu'elle est mathématique, mais est-  
16 ce qu'on doit ajouter, parce que dans le fond, ça,  
17 c'est un, une épargne que vous faites dans le  
18 projet, donc, ce qu'on doit comprendre, c'est que  
19 les... [REDACTED]

20 [REDACTED]

21 [REDACTED]

22 [REDACTED]

23 R. Bien, je répondrai de la façon suivante : dans le  
24 cadre de réalisation d'un projet, il y a des plus,  
25 il y a des moins qui sont constatés au niveau d'un

1 projet et bon, cette fois-ci, là, il y a des moins,  
2 il y a également une provision qui est associée au  
3 projet.

4 Q. [53] Hum, hum.

5 R. Donc, lorsqu'on considère, puis je vous dirais la  
6 règle à l'interne, c'est lorsqu'on considère un  
7 dépassement de coûts de quinze pour cent (15 %),  
8 considérant tous les plus et les moins qui ont pu  
9 être vécus au niveau du projet, bien c'est cette  
10 valeur-là, la valeur finale, je dirais, là, qui est  
11 considérée. Ce n'est pas juste de dire : bon bien,  
12 si on additionne tous les plus, est-ce qu'on  
13 dépasse de X pour cent le projet? Est-ce qu'on doit  
14 retourner au conseil d'administration, parce que ce  
15 qui nous guide là-dedans, c'est vraiment la  
16 démarche qu'on entreprend, lorsqu'on va au conseil  
17 d'administration et c'est un quinze pour cent  
18 (15 %) par rapport à la somme autorisée, qui inclut  
19 une provision et qui inclut des prévisions sur  
20 différents éléments de coûts qui peuvent varier à  
21 la baisse ou à la hausse, mais c'est le net qui  
22 compte lorsqu'on se présente de nouveau devant le  
23 CA pour une autorisation et qu'on fait, par la  
24 suite, le suivi à la Régie, de manière  
25 administrative.



1 Q. [54] Oui, oui, je suis d'accord avec vous, là, sur  
2 la façon de calculer. C'était juste pour voir où  
3 étaient les plus, où étaient les moins, là, et puis  
4 sur les grands points, là, pour lesquels il y a de  
5 l'inflation et des dépassements de coûts.

6 Ma dernière petite question, je fais juste  
7 révérifier. Dans la décision Micoua Saguenay,  
8 alors, on y va avec des environs, là, je ne vous  
9 demande pas des virgules, là. On mentionne que la  
10 ligne est d'une longueur de deux cent soixante-deux  
11 kilomètres (262 km). Il y a un nouveau cent  
12 kilomètres (100 km) qui est sur la Côte-Nord et que  
13 c'est un nouveau corridor.

14 Le troisième tronçon, là, il est tout de  
15 suite avec les cinq. Le troisième tronçon de  
16 trente-six kilomètres (36 km) est en terrain urbain  
17 et agricole. Et le second tronçon, d'environ cent  
18 vingt-six kilomètres (126 km), il y en a...

19 J'ai fait mes calculs tantôt, mais c'était  
20 cent vingt-six kilomètres (126 km) et il y en  
21 aurait quarante-sept, à peu près, kilomètres  
22 (47 km) qui seraient non ouverts ou qu'il fallait  
23 ouvrir.

24 Et, donc, il faut comprendre qu'il en  
25 restait à peu près... En fait, c'est le contraire,

1 vingt et un kilomètres (21 km)... Excusez-moi, je  
2 vais reprendre le paragraphe au complet.

3 Le second tronçon, d'environ cent vingt-six  
4 kilomètres (126 km) traverse la région du Saguenay-  
5 Lac-Saint-Jean, en territoires non organisés. La  
6 majeure partie de ce tronçon longe la ligne 735 kV  
7 existante reliant les postes Micoua et du Saguenay.

8 Un nouveau corridor sera ouvert sur,  
9 environ, vingt-six (26) kilomètres pour contourner  
10 le massif des Monts Valin, une zone d'amplification  
11 de givre élevée. Trois autres corridors d'environ  
12 de trois (3 km) à sept kilomètres (7 km) seront  
13 ouverts afin de contourner des zones  
14 d'amplification de givre élevée.

15 Ce qui veut dire que la grande partie de ce  
16 second tronçon-là est en... longe des emprises,  
17 déjà, là, du Transporteur. Alors, est-ce que c'est  
18 vraiment dans le premier cent kilomètres (100 km)  
19 sur la Côte-Nord où se révèlent ces pentes abruptes  
20 dont vous nous aviez parlé?

21 Donc, il y aurait un tiers seulement, là,  
22 ou à peu près, du projet, où il y avait ces  
23 inconnus-là puisque les autres projets longeaient  
24 des lignes existantes du Transporteur.

25

1 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

2 R. Pour répondre à votre question, tout le secteur des  
3 Monts Valin, donc le vingt-six kilomètres (26 km)  
4 qui contourne est très, très escarpé, aussi. Puis  
5 en effet, là, toute la région du côté de la Côte-  
6 Nord. Je vous dirais plutôt, là, que c'est la  
7 moitié de la ligne, là, mais je pourrais revenir  
8 avec des précisions.

9 Q. C'était d'avoir un ordre de grandeur.

10 R. Il y a la moitié de la ligne qui est une nouvelle  
11 emprise, là, selon les chiffres que vous donnez.  
12 Puis je pense que, dans le secteur des Monts Valin,  
13 c'est très, très, très accidenté. Puis aussi du  
14 côté de Micoua, absolument, en Côte-Nord. Donc, il  
15 y a plusieurs plusieurs secteurs accidentés.

16 Q. Donc, il y aurait, à peu près, selon votre  
17 estimation, la moitié de la ligne qui était connue  
18 déjà du Transporteur, puis l'autre moitié qui ne  
19 l'était pas. D'accord, je vous remercie, c'était  
20 l'ensemble de mes questions.

21 Je vous remercie. Ça va être l'ensemble de  
22 mes questions, Monsieur le Président.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci. Maître Fréchette, avant que nous mettions  
25 fin au huis clos, avez-vous quoi que ce soit à

1 ajouter?

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Non, je vous remercie, pas de réinterrogatoire pour  
4 cette portion-là. Alors, il est tout à fait  
5 possible de la clore.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Alors, nous avons terminé le huis clos. On  
8 m'informe que ça prend environ cinq (5) minutes  
9 pour passer d'un régime à l'autre. Alors, nous  
10 prendrions quelques... Vous pouvez revenir vers  
11 onze heures trente-cinq (11 h 35).

12 Me YVES FRÉCHETTE :

13 Je comprends, Monsieur le Président, est-ce qu'on  
14 doit tous se débrancher et se rebrancher?

15 LE PRÉSIDENT :

16 Pas du tout, semble-t-il.

17 Me YVES FRÉCHETTE :

18 Très bien.

19 LE PRÉSIDENT :

20 C'est simplement, ici, des opérations qui doivent  
21 avoir cours. Au retour, nous rendrons la décision  
22 sur les mesures préliminaires. Et je pense que  
23 maître Cadrin, tout au moins, avait manifesté le  
24 désir de passer, si c'est possible, aujourd'hui,  
25 pour le tout, sur le panel 2.

1                   Alors, au retour, je demanderai à maître  
2 Cadrin de combien de temps il a besoin. Je ne sais  
3 pas c'est quoi, Maître Cadrin, si vous voulez le  
4 dire tout de suite? Ah... on ne vous entend pas.

5 Me STEVE CADRIN :

6 Excusez-moi, j'oublie tout le temps le petit micro.  
7 Alors, je peux vous le dire à huis clos, aussi.  
8 Alors, donc, la problématique que j'ai, c'est que  
9 je dois, malheureusement, à midi (12 h) ne plus  
10 être avec vous, moi, personnellement.

11                   Alors, dans les circonstances et voyant le  
12 temps qui avance, aujourd'hui, j'aurais un bon  
13 quarante-cinq (45) à cinquante (50) minutes de  
14 questions. Ce qui signifie que, dans le fond, je ne  
15 pourrai pas passer avant midi (12 h), bien  
16 évidemment, vous avez compris ça.

17                   Alors, avec tout ce qu'on vient de  
18 mentionner. Alors, ma suggestion serait la suivante  
19 et on verra où le calendrier nous mènera, bien sûr,  
20 c'est après-midi. Je ne veux pas prendre trop de  
21 temps avec vous, maintenant, mais je vous  
22 demanderais l'autorisation d'être le dernier à  
23 poser des questions, juste avant la Régie, plutôt  
24 que d'être le premier.

25                   Ce qui donnera, peut-être, la chance d'être

1           lundi, ce qui serait l'idéal, selon l'heure à  
2           laquelle vous allez terminer, aujourd'hui, je  
3           présume trois heures (15 h). Alors, il y a des  
4           chances que le panel 2 revienne lundi, de toute  
5           façon.

6                        Mais si ce n'est pas le cas, j'aurai  
7           quelqu'un qui posera les questions à ma place en  
8           après-midi, mais à la fin. Ça donnerait la chance à  
9           cette personne-là d'avoir une meilleure  
10          préparation, si vous nous le permettez, le cas  
11          échéant, là.

12                      Mais comme je vois les choses avancer, là,  
13          je pense qu'il y a déjà des questions qui ont été  
14          mises en ricochet, là, au panel numéro 2. Alors, je  
15          présume qu'on va, peut-être, être encore avec le  
16          panel numéro 2, lundi matin.

17                      Alors, ça serait apprécié d'être le  
18          dernier, à ce moment-là, d'avoir des chances  
19          d'être, lundi matin, peut-être juste avant la  
20          Régie, si la Régie a des questions au panel 2, bien  
21          sûr.

22          LE PRÉSIDENT :

23          Mais si je comprends bien, si cet après-midi, ça  
24          progressé suffisamment, il y aura quelqu'un pour  
25          poser les questions, si j'ai bien compris?

1 Me STEVE CADRIN :

2 On ne vous retardera pas, je vous le promets. Il y  
3 a quelqu'un qui sera là et ça lui donnera un petit  
4 peu plus de temps pour se préparer adéquatement,  
5 bien sûr.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Nous, ça nous convient. Alors, on va mettre fin au  
8 huis clos et on revient à onze heures trente-cinq  
9 (11 h 35), c'est bien ça, pour rendre la décision  
10 et commencer la section publique, le panel 2.

11 Me STEVE CADRIN :

12 Très bien, merci.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Merci aux témoins. On se retrouve de l'autre côté  
15 du huis clos.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE - FIN DU HUIS CLOS

17

18

1

2 SERMENT D'OFFICE:

3 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,  
4 certifie sous mon serment d'office, que les pages  
5 qui précèdent sont et contiennent la transcription  
6 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au  
7 moyen du sténomasque d'une retransmission en  
8 visioconférence, le tout conformément à la Loi.

9

10 ET J'AI SIGNE:

11

12

13

14 Claude Morin, sténographe officiel

15 Tableau #200569-7.

16